

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 428 DU JEUDI 16 AVRIL 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Conakry

P.3

Mamadi Doumbouya préside la journée du 8 mars célébrée en différé



Couverture des législatives et P.4
communales



La HAC fixe les règles du jeu

CRIEF

P.3



Un acteur de la société civile donne des pistes à Charles Wright (Entretien)

Laye Sékou Camara, ministre de l'Energie P.4



« Il ne faut pas avoir peur des dettes »

Edito à vue d'Aigle

Les raisons d'un report !

Initialement prévues le 24 mai prochain, les élections législatives et communales ont été reportées au 31 mai. Un report qui s'expliquerait par la célébration de la Tabaski qui est souvent mise à profit par de nombreux Guinéens pour se rendre dans leurs localités d'origine. L'heure est aux préparatifs des dites élections qui se feront sans 44 partis politiques, dont le RPG d'Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et de l'UFR de Sidya Touré qui ont été dissous par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour, dit-on, non-respect de leurs cahiers des charges...

Menace de grève à l'Education

P.5

Le syndicaliste Aboubacar Soumah prône le dialogue avec le gouvernement

PLAN DE PASSATION DES MARCHES
PP.8;9;10;11;12;13;14&15

LA CHAMBRE NATIONALE
D'AGRICULTURE 2026

Vie de nation

P.2

Entre la raréfaction du billet et le réveil de la vigilance citoyenne

Édito à vue d'aigle



Les raisons d'un report !

Initialement prévues le 24 mai prochain, les élections législatives et communales ont été reportées au 31 mai. Un report qui s'expliquerait par la célébration de la Tabaski qui est souvent mise à profit par de nombreux Guinéens pour se rendre dans leurs localités d'origine. L'heure est aux préparatifs des dites élections qui se feront sans 44 partis politiques, dont le RPG d'Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et de l'UFR de Sidya Touré qui ont été dissous par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour, dit-on, non-respect de leurs cahiers des charges. Une dissolution qui, comme il fallait s'y attendre, a fait couler beaucoup d'encre et de salive aussi bien en Guinée qu'à l'international. La Direction générale des élections a rendu publique la liste des formations politiques dont les candidatures ont été validées.

Pour rappel, lorsqu'il a renversé Alpha Condé le 5 septembre 2021, pour s'emparer du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD avaient promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement) ne devrait se présenter. La suite, on la connaît. Après la validation de sa candidature à la présidentielle du 28 décembre, les détracteurs du CNRD et de son président n'ont pas tardé à parler de parjure. Comme beaucoup s'y attendaient, le candidat de GMD (Génération pour la Modernité et le Développement) n'aura pas eu de mal à remporter l'élection présidentielle face aux huit autres candidats. Dans un premier temps l'actuel locataire du Palais Mohammed V a été officiellement proclamé vainqueur de ce scrutin, après avoir récolté 4 594 262 voix, soit de 86,72 % des suffrages valablement exprimés. Il a été suivi par Abdoulaye Yéro Baldé (FRONDEG), qui a recueilli 6,59 % des voix et Dr Faya Lansana Millimouno du Bloc Libéral (2,04 % des voix). Et sans surprise, ces résultats provisoires publiés par la Direction Générale des Élections (DGE) quelques jours plus tôt ont été confirmés par la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays. La cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de Guinée s'est tenue le 17 janvier 2026 au stade Général-Lansana-Conté de Nongo. Les regards sont désormais tournés vers les législatives pour remplacer le Conseil national de la transition (CNT) et les élections communales pour remplacer les délégations spéciales mises en place pendant la période transitoire. À noter que des conseillers nationaux et d'anciens ministres CNRD se retrouvent sur des listes nationales en vue des législatives.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Photographe: Moustapha Camara
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie de la nation

Entre la raréfaction du billet et le réveil de la vigilance citoyenne



La semaine du 9 au 15 avril 2026 s'achève sur un constat de contrastes saisissants en République de Guinée. Alors que l'État s'efforce de maintenir une cadence de fer sur les grands chantiers nationaux, le quotidien des Guinéens est pris en étau entre une crise de liquidités asphyxiante et une insécurité de proximité qui appelle à une refondation urgente de nos bases sociales.

Sécurité : Le «Carré», cette sentinelle oubliée

L'actualité de cette semaine a mis en lumière une faille béante dans notre dispositif de sécurité nationale : l'érosion du contrôle à la base.

Nous l'avons dit, la sécurité ne commence pas aux frontières, mais sur le pas de notre porte. L'héritage de la vigilance populaire dynamisée sous le premier régime a été progressivement sacrifié sur l'autel d'une négligence administrative qui dure depuis des décennies. Aujourd'hui, nos quartiers subissent la loi de «prédateurs sans adresse». Sous le déguisement de ramasseurs d'ordures, des individus — souvent des criminels étrangers en quête de refuge — infiltrent nos

foyers pour voler et terroriser.

Comment accepter que des ghettos de drogue prospèrent au vu et au su des chefs de secteurs et de carrés ? Cette démission de l'autorité locale est le terreau de l'insécurité. La Refondation doit impérativement repasser par le «carré». Il est temps que chaque chef de quartier redevienne le premier responsable de l'identité de ceux qui foulent son sol. Sans ce maillon de proximité, l'État reste un géant aux pieds d'argile.

Économie : Le paradoxe de la croissance sans numéraire

Sur le front économique, la Guinée vit une situation surréaliste. Malgré l'embrasement du Moyen-Orient qui continue de faire grimper les coûts du fret, les autorités tiennent bon sur les objectifs du projet Simandou et des infrastructures. Mais cette résilience se heurte à une réalité brutale pour le citoyen : la disparition des billets de banque.

Il est paradoxal de parler de «cadence de développement» quand le fonctionnaire, le commerçant de Madina ou le docker ne peut retirer le fruit de son travail aux guichets automatiques. Cette paralysie monétaire est un poison pour l'économie réelle. À quoi bon digitaliser à marche forcée si le marché quotidien respire par le cash ? La Banque Centrale est attendue au tournant : il faut réinjecter du souffle (et du papier) dans les poches des Guinéens pour éviter que la frustration sociale ne vienne ternir les succès

Contenus inappropriés sur les réseaux sociaux

La HAC monte au créneau et interpelle

Le mardi 14 avril 2026, la Haute Autorité de la Communication (HAC), dans une note, a fait part de son inquiétude par rapport à la recrudescence de contenus non vérifiés sur le web. Elle dénonce par exemple les attaques verbales, les messages susceptibles d'affecter la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Aussi a-t-elle fait remarquer que si la liberté d'expression est un droit fondamental, celle-ci doit s'exercer dans un cadre légal et moral strict.

« La Haute Autorité de la Communication (HAC) observe avec préoccupation la prolifération de contenus diffusés sur les plateformes numériques comportant des propos inappropriés, notamment des attaques verbales, des informations non vérifiées et des messages susceptibles d'affecter la cohésion sociale et le vivre-ensemble », lit-on dans une note signée par le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo.

« La liberté d'expression, consacrée par la Constitution, doit s'exercer dans le respect

des valeurs fondamentales, de la dignité humaine, de la vie privée ainsi que des institutions de la République. Elle souligne également l'importance pour chacun de veiller à la fiabilité des informations relayées et d'adopter un comportement conforme aux principes éthiques qui fondent la vie en société. », indique-t-il. Au regard de cette situation qui prévaut dans le pays, la HAC exhorte donc les internautes, les influenceurs et les créateurs de contenus, à changer de posture pour favoriser un climat de paix. Elle invite les internautes à

de la transition.

AGEPI : La gestion sociale comme boussole

Dans ce tumulte, l'AGEPI continue de montrer la voie de la dignité institutionnelle. Au cœur de la médiation avec la DGE cette semaine, le bureau légitime a posé un acte de gestion patriotique : faire passer l'institution avant l'intérêt personnel.

En exigeant que le reliquat des subventions serve d'abord à payer les arriérés de loyer du siège et les salaires de la secrétaire, Monsieur Mamadou Aliou Diakité et son équipe ont marqué une rupture nette avec l'ère des «patrons SDF». C'est un message fort envoyé à toute la presse : le vrai patron est celui qui assure la dignité de ses employés et la pérennité de ses locaux. L'appel interjeté par le camp adverse ne pourra effacer cette supériorité morale acquise sur le terrain de la transparence.

Conclusion : Unir les maillons

Cette mi-avril nous rappelle que la force d'une nation réside dans la solidité de ses liens. Qu'il s'agisse de la solidarité d'un bureau de presse envers ses employés, de la vigilance d'un chef de carré envers ses voisins, ou de la responsabilité d'une banque centrale envers ses déposants, c'est la confiance qui est en jeu.

Si nous tenons la cadence sur les grands projets, ne laissons pas les petits maillons — le billet de 20 000 GNF ou la sécurité du quartier — nous faire trébucher.

Kéfina Diakité

la retenue et avertit qu'elle n'hésitera pas à passer de la sensibilisation à la répression si cela s'avère nécessaire.

« La HAC invite les utilisateurs des réseaux sociaux et les créateurs de contenus à faire preuve de discernement, de responsabilité et de retenue dans la production et le partage d'informations, afin de préserver un espace numérique apaisé et respectueux. La HAC met en garde contre tout usage inapproprié des plateformes numériques et se réserve le droit de prendre, conformément aux textes en vigueur, toutes les mesures de régulation nécessaires, allant de la suspension de comptes ou de contenus jusqu'à la saisine des instances judiciaires pour des fins de poursuites », peut-on lire dans le document de la HAC.

Synthèse de Mamadou Oury

Conakry

Mamadi Doumbouya préside la journée du 8 mars célébrée en différé



Le chef de l'État Mamadi Doumbouya a présidé mercredi 15 avril, la célébration de Journée Internationale des droits des femmes. Cette cérémonie pilotée par le ministère de la femme, de la famille et des solidarités est célébrée en différé, un mois une semaine après la date proprement dite. Les festivités ont lieu au lieu au stade Petit Sory de Nongo, dans la commune Lambanyi.

C'est dans un boubou blanc traditionnel que le président de la République a fait son entrée dans le stade. En compagnie du directeur de cabinet de la présidence de la République et des autorités militaires, Mamadi Doumbouya a été accueilli par des structures féminines massivement mobili-

sées. La ministre de la femme, de la famille et des solidarités, a exprimé sa reconnaissance pour les efforts pour les femmes, tel qu'exprimé lors de son investiture en plaçant les femmes et les jeunes au cœur de son mandat.

Dans son allocution, Mme Patricia

Adeline Lamah, souligne les raisons du choix du thème de cette année. « Le thème retenu cette année, « assurer et renforcer l'accès à la justice pour toutes les femmes et les filles », renvoie à une réalité encore préoccupante. De nombreuses fois encore de difficultés pour faire valoir leurs droits en raison du coût des procédures, de l'éloignement des services, du manque d'informations, mais aussi de pressions sociales », a-t-elle déclaré.

Poursuivant son discours, Mme Lamah a fait savoir que malgré des manquements, des efforts constants et louables ont été enregistrés.

« Il faut néanmoins reconnaître les progrès réalisés. La Guinée dispose aujourd'hui de cadres importants. La politique nationale genre, la stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre, les guichets uniques de prise en charge, l'action de nos projets et des structures de protection. L'instauration d'un quota de 30% de femmes dans les instances de décision constituent également une avancée

significative », a-t-elle énuméré.

L'égalité devant la loi, reste un objectif sine qua non pour le département de la femme. Mme Lamah veut faire du droit des femmes une réalité pendant son séjour à la tête de ce département.

« Entre les textes et la réalité, il existe encore des écarts. C'est sur ces écarts que nous devons agir, parce que l'accès à la justice doit devenir une réalité pour chaque femme dans chaque localité de notre pays. L'accès à la justice ne se limite pas à l'existence de tribunaux. C'est aussi la capacité pour chaque femme d'être écoutée, accompagnée et protégée. Il est également essentiel de rappeler qu'une femme sans autonomie économique reste plus vulnérable. En Guinée, les femmes représentent 51,8% de la population. Elles doivent donc être pleinement présentes dans les décisions, dans l'économie et dans les opportunités. Au-delà des politiques publiques, il nous faut aussi agir sur les mentalités. À nos filles, nous devons dire "vous pouvez". À nos garçons, nous

devons apprendre le respect », a souligné Mme la ministre.

Concluant, Patricia Adeline Lamah, rend hommage aux femmes victimes de violences et décédées dans de circonstances douloureuses.

« Ces femmes de Guinée, parties trop tôt, celles qui ont perdu la vie en donnant la vie, victimes de complications liées à la maternité, faute d'un accès suffisant à des soins adéquats, celles qui ont succombé aux violences, qu'elles soient conjugales, familiales ou communautaires. Celles qui ont été emportées par des pratiques néfastes, par la précarité, par l'abandon ou par le silence imposé face à l'injustice. Leurs mémoires nous interpellent collectivement, car elles rappellent avec gravité l'urgence de garantir à chaque femme et chaque fille le droit fondamental à la vie, à la protection et à l'accès effectif à la justice », déclaré, la ministre de la femme, de la famille et des solidarités.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

CRIEF



Un acteur de la société civile donne des pistes à Charles Wright

Quelques semaines après sa nomination à la Cour d'appel de Conakry comme premier président, Alphonse Charles Wright a été promu procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), en remplacement d'Aly Touré. Son arrivée est diversement appréciée.

Le coordinateur de la plateforme "Tournons la page" et président du conseil d'administration du Réseau national des acteurs du développement se dit peu optimiste. Alsény Farinta Camara affirme que celui qui est désormais chargé des poursuites en matière de délits économiques est lui-même suspecté de détournement.

L'Aigleinfos : Alphonse Charles Wright est désormais le nouveau «

roi des poursuites » contre les délits économiques. Comment avez-vous accueilli sa nomination comme procureur spécial près la CRIEF ?

Alsény Farinta Camara : Nous accueillons cette nomination avec scepticisme. Compte tenu de son passé récent, marqué selon nous par des scandales de corruption et de meurtre, nous craignons que cela ne ternisse l'image de la CRIEF, dont la mission est de lutter contre la délinquance économique, financière, sanitaire et environnementale. Nous pensons que c'est un recul pour la magistrature guinéenne, qui subit une instrumentalisation politique depuis plusieurs décennies.

L'Aigleinfos : Certains estiment qu'il n'a pas

changé, au regard de ses déclarations, notamment lorsqu'il affirme qu'un magistrat ou un ministre en exercice pourrait comparaître devant la CRIEF. Le croyez-vous ?

Alsény Farinta Camara : Nous ne sommes pas dupes. Nous avons suivi la passation de services, qui nous a laissé une impression préoccupante. Il a donné l'image d'un homme animé par un esprit de revanche, cherchant à régler des comptes. Nous le mettons en garde contre toute tentative de harcèlement à l'encontre des citoyens guinéens, qui serait mal perçue. La justice guinéenne, en quête de légitimité, doit rester indépendante, impartiale et transparente, au service de la société et non d'intérêts particuliers.

L'Aigleinfos : Avec le RENADE, vous avez souvent dénoncé des cas de détournement de fonds publics et d'enrichissement illicite. L'ancien procureur spécial, Aly Touré, a-t-il donné suite à vos dossiers ?

Alsény Farinta Camara : Nous avons transmis plusieurs dénonciations, accompagnées d'éléments de preuve, concernant des affaires de corruption et

d'enrichissement illicite impliquant de hauts fonctionnaires, notamment Alphonse Charles Wright. Ces dossiers portent, entre autres, sur des marchés publics liés à la rénovation des maisons centrales de Conakry et de Macenta, ainsi que sur l'acquisition d'une villa associée à Kerfala Person Camara (KPC), dont l'État guinéen est un client important. Selon nos informations, l'ancien procureur spécial aurait subi des pressions et pris des décisions arbitraires concernant certains hauts cadres. Cela illustre, selon nous, les difficultés du système judiciaire guinéen, marqué par des interférences dans le travail des magistrats.

L'Aigleinfos : Qu'attendez-vous de Charles Wright sur ces dossiers ?

Alsény Farinta Camara : Depuis janvier 2022, plusieurs scandales ont affecté les finances publiques. Nous attendons que justice soit rendue, notamment sur les dossiers des 4 tonnes d'or de la Banque centrale, des 99 millions de dollars du projet Simandou, des 800 milliards de francs guinéens des douanes, des 1 400 milliards des impôts, des 78 milliards de l'Office guinéen de publicité, des 267 milliards du patrimoine bâti, des 280 milliards de l'ARPT et des 17 millions de dollars de la SONAP.

La justice doit se mobiliser pour faire la lumière sur ces affaires, dont les conséquences pèsent sur la population, notamment à travers la crise de liquidité observée depuis plusieurs mois.

L'Aigleinfos : Merci à vous, Monsieur Alsény Farinta Camara, Coordinateur de TLP Guinée !

Alsény Farinta Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Couverture des législatives et communales

La HAC fixe les règles du jeu



Après la présidentielle, place aux législatives et communales. En prélude à ce double scrutin, la Haute Autorité de la Communication (HAC) a rencontré, le samedi 11 avril 2026, les responsables des médias publics et privés dans ses locaux à Kaloum. Objectif : définir les directives à suivre pour la couverture médiatique des campagnes. Le président de la HAC a invité les médias au professionnalisme.

La Haute Autorité de la Communication souhaite une couverture inclusive des prochaines échéances électorales. Aux côtés des médias de service public, elle a associé une dizaine de radios privées à la campagne des législatives et communales.

« Treize radios privées ont été sélectionnées et seront associées à la RTG et aux radios rurales pour faire les campagnes législatives et communales. Mais ces médias privés n'iront pas en dehors de leurs communes. Ils sont sollicités seulement pour couvrir les manifestations qui vont se tenir dans

leur circonscription », a déclaré Boubacar Yacine Diallo.

En dehors des locaux de la RTG, les candidats sont libres de choisir les lieux de production de leurs éléments de campagne. Toutefois, ces productions devront être soumises à la HAC avant toute diffusion.

« Nous aurons des superviseurs dans chaque commune pour chaque radio. Aucun élément ne passera à l'antenne sans avoir leur quitus. N'ayons pas peur des mots, c'est la censure. Nous sommes en période de campagne. Des candidats pourraient tenir des propos de nature à trou-

bler l'ordre public, et il est de notre devoir de veiller à cela. Les émissions se tiendront à la RTG, mais elles ne seront pas en direct, c'est en PAD. Pour les entretiens avec les candidats, le timing varie entre trois et cinq minutes. »

Un face-à-face de 60 à 90 minutes est prévu entre les candidats de la liste nationale autour de leurs projets de société.

« Les candidats ne sont pas obligés de parler en français. Si un candidat est dans une localité où il peut s'exprimer dans la langue de la contrée, il est libre de parler la langue du territoire », a-t-il précisé.

Les radios et télévisions privées non retenues par la HAC peuvent souscrire au journal de la campagne, à condition de diffuser l'intégralité des productions. L'organe de régulation des médias a également interpellé les candidats. Pour la HAC, il n'est pas question qu'un compétiteur associe ses réseaux sociaux (Facebook, TikTok, Instagram) aux meetings et autres activités de campagne. Toutefois, tout candidat souhaitant en faire usage devra en informer la HAC afin d'intégrer sa page au journal de campagne.

La HAC a insisté sur le professionnalisme des hommes de médias. Elle souhaite que le comportement observé lors de la présidentielle du 28 décembre dernier soit maintenu

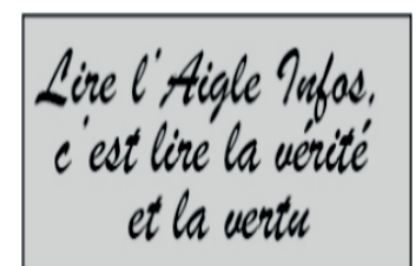
pour préserver la quiétude sociale. Les journalistes qui iront à l'encontre de ces directives s'exposent à des sanctions.

« Vous savez, nous maintenant, on ne convoque plus les journalistes à 20h30, parce qu'on a tellement convoqué que vous-mêmes nous avez dit : "vous nous fatiguez". Si quelqu'un déconne, frappez-le. C'est ce qu'on fait maintenant. On mettait le nom de l'organe, maintenant on ne le met plus, chacun se demande si ce n'est pas lui. Je ne le dis pas avec beaucoup de bonheur, parce que notre souhait, c'est de ne sanctionner personne. Mais on ne peut pas laisser la presse être hors-la-loi. Nous avons aussi une préoccupation : le numérique et les réseaux sociaux, parce que dans la Constitution, ils relèvent de la commission de régulation de l'audiovisuel et de la communication. Par dérogation, nous avons écrit une directive pour réguler les réseaux sociaux pendant la campagne. Je veux préciser que, lorsque nous parlons des réseaux sociaux par rapport à la campagne, ce sont les pages et les chaînes qui décident d'intégrer la campagne. Dans ces conditions, elles sont soumises à la directive. Les autres, qui font ce qu'ils ont l'habitude de faire sans interférer dans la campagne ni influencer l'opinion ou les électeurs, continuent comme d'habitude. Mais dès qu'une

page ou une chaîne décide d'interférer dans la campagne, elle tombe sous le coup de la directive. Cette directive a été adoptée par le Conseil et vous parviendra. Elle s'applique à tout citoyen ou candidat qui veut utiliser ses pages personnelles pour intégrer la campagne. Dès qu'il l'intègre, on l'assimile à un média pendant la campagne. Mais tant qu'il n'interfère pas, nous ne la régulons pas. S'il y a des journalistes parmi vous qui sont candidats ou qui soutiennent ouvertement des candidats, vous ne devez pas travailler comme journaliste pendant toute la campagne dans vos organes. », a prévenu Boubacar Yacine Diallo.

À l'issue de cette rencontre, la HAC a publié une liste de près de 2 000 journalistes et techniciens détenteurs de la carte professionnelle de presse en Guinée.

Samuel Demba. D



Laye Sékou Camara, ministre de l'Énergie

« Il ne faut pas avoir peur des dettes »

Lors d'une séance plénière tenue mardi 14 avril 2026 à l'hémicycle, consacrée à trois points dont la présentation d'un accord de prêt pour le financement de micro-barrages hydroélectriques, le ministre de l'Énergie, Laye Sékou Camara, a répondu aux inquiétudes soulevées par un conseiller national de la transition.



Ce dernier a interpellé le gouvernement sur un manque de résultats concrets, malgré les nombreux projets et accords adoptés depuis la mise en place du Conseil national de la transition en 2022. Selon ce Conseiller, peu d'actions sont visibles sur le terrain, alors que les prêts contractés sont mis à

disposition, ce qui pourrait engager les générations futures.

En réponse, le ministre a défendu la nécessité de recourir à l'endettement pour répondre aux besoins croissants du pays, notamment dans le secteur énergétique.

« C'est normal et nécessaire que des projets et accords d'importance capitale soient approuvés, parce que tant que la production n'est pas au rendez-vous, la demande ne fait qu'augmenter. Le pays a changé. Aujourd'hui, nous constatons tous la congestion au port de Conakry. Et si le pays se développe, cela implique des besoins en énergie. Le programme Simandou ne peut pas être mis en œuvre sans énergie, et cette énergie doit faire l'objet d'investissements. C'est pourquoi j'ai dit au Premier ministre qu'il ne faut pas avoir peur de la dette. Ce qui serait problématique, ce n'est pas la dette en elle-même, mais sa mauvaise utilisation. Si nous contractons des dettes, c'est pour réaliser des projets. Et nous devons continuer à le faire tant que nous n'aurons pas suffisamment d'énergie pour tous. Imaginez : une ville (Kankan) censée être la deuxième du pays n'est alimentée en électricité que six heures par jour », a répliqué Laye Sékou Camara.

Le développement du pays passera en grande partie par l'énergie, a insisté le chef du département énergétique. L'ancien directeur général de l'EDG est même allé jusqu'à dire que lors de sa visite récente en Egypte, son homologue de l'Énergie lui aurait dit que "ici en Egypte, l'énergie est une priorité. Je n'ai pas d'audience entre le président et moi quand il s'agit des questions liées à l'énergie. Mon budget est directement géré par la présidence", a-t-il raconté.

Pour le ministre, malgré les 67 ans d'indépendance de la Guinée, certaines grandes villes continuent de fonctionner sans fourniture de courant. Comment développer une ville qui n'est alimentée que six heures par jour ? Nous construisons la ligne Guinée-Mali, qui s'étend sur plus de 500 kilomètres, mais nous ne disposons pas encore d'une centrale de production. Cela signifie que la ligne pourrait s'arrêter aujourd'hui à Kankan, à

moins que nous ne trouvions une solution », a-t-il ajouté.

Selon M. Camara, des villes situées à quelques kilomètres de N'Zérékoré, qui dispose du courant 24h/24, n'en bénéficient pas. Un constat fait lors de sa dernière tournée dans la région forestière. « Je me rends à N'Zérékoré, puis à Lola, distante de seulement 45 kilomètres, et il n'y a pas d'électricité. C'est une situation que nous devons corriger. Une ville comme Kissidougou est plongée dans l'obscurité la nuit, car elle n'est alimentée que six heures par jour. Lors de ma dernière visite, une panne avait duré trois jours », a conclu Laye Sékou Camara.

Samuel Demba. D



Menace de grève à l'Education

Le syndicaliste Aboubacar Soumah prône le dialogue avec le gouvernement



Dans une interview accordée à Africaguinee.com, le syndicaliste Aboubacar Soumah (SLECG), suite à la menace de grève dans le secteur de l'Education à l'approche des examens nationaux, appelle à privilégier la poursuite du dialogue avec le gouvernement.

Parlant du degré réel d'exécution des engagements pris par le Gouvernement, Aboubacar Soumah a indiqué : « Bien, comme vous le savez, après la signature du protocole d'accord du 3 janvier, des commissions avaient été prévues pour être mises en place dans le cadre de son exécution. Ces commissions ont commencé à travailler, notamment sur la reprise des négociations concernant le point nodal, car nous avons inscrit plusieurs points sur la plateforme éducative, dont le principal était la signature du statut particulier de l'éducation.

Sur les autres points, il y a eu beaucoup d'acquis : le déblocage des salaires de nombreux enseignants. Depuis 2023 jusqu'en 2024, ces enseignants se retrouvaient sans salaire. Ensuite, il y a eu le reclassement de plusieurs enseignants qui avaient passé des examens ou suivi des formations de recyclage, mais qui n'étaient pas encore intégrés. Nous avons obtenu tout cela. Nous avons également obtenu, dans le cadre du statut particulier de l'éducation, l'augmentation de la prime de craie, de la prime d'encadrement et de la prime de préparation. En somme, toujours dans le cadre de ces revendications, nous avons obtenu l'augmentation des primes de transport et de logement. Donc, par rapport à tout cela, il y a ce qu'on appelle, en matière syndicale, des avancées significatives. Concernant la question fondamentale, qui est le statut particulier de l'éducation, il était prévu de reprendre les négociations en février. Toutefois, celles-ci n'ont pas pu se poursuivre, dans la mesure où les préoccupations du syndicat de l'enseignement supérieur n'étaient pas entièrement prises en compte dans le statut. Ce qui a conduit ce syndicat à se retirer.

Or, le gouvernement a indiqué que tant que ces préoccupa-

tions ne seraient pas prises en compte et que le syndicat de l'enseignement supérieur ne serait pas autour de la table, il ne serait pas possible de poursuivre les négociations ni de signer le statut particulier. C'est ainsi que nous avons retiré certains éléments du projet de statut afin de travailler uniquement sur les points ne concernant pas l'enseignement supérieur. C'est ce qui a été fait, et cela a abouti à la signature du protocole d'accord. Par la suite, il y a eu des acquis et la mise en œuvre a commencé, conformément au calendrier prévu dans le protocole d'accord. Dès la fin du mois de février, des retombées concrètes ont été enregistrées. Ainsi, toutes les mesures qui devaient être appliquées en février l'ont été effectivement. Le seul point en suspens restait donc la reprise des négociations sur le statut particulier de l'éducation. S'agissant de cette reprise, il faut rappeler qu'au mois de février, le contexte institutionnel était particulier. Le gouvernement venait tout juste d'être mis en place en janvier, après les élections du 28 décembre. Il fallait donc lui laisser le temps de s'installer. Dans ce cadre, le président du CNDS (Conseil National du Dialogue Social) nous a rencontrés et a convié l'ensemble des syndicats (SNE, FSPE, SLECG). Il nous a alors demandé d'accorder un moratoire de 100 jours au président de la République, afin de lui permettre de s'installer et de mettre en place son gouvernement. Après analyse, nous avons accepté ce moratoire de plein gré.

À la question de savoir où se situe le blocage aujourd'hui, le syndicaliste a répondu : « On ne peut pas dire que le gouvernement a fait un blocage, d'autant plus que tout ce qui était prévu dans le protocole d'accord et qui devait être appliqué en février l'a été. Le moratoire a pris fin le 11 avril.

Nous sommes le 13 aujourd'hui. Avant cette échéance, le président du CNDS a fait appel aux syndicats. À cette occasion, un comité de suivi a été mis en place. Lors de cette rencontre, des commissions ont également été constituées pour travailler sur les autres volets, notamment ceux relatifs à la poursuite des discussions sur le statut particulier de l'éducation.

C'est sur les réseaux sociaux que nous avons appris que la FSPE et le SNE ont programmé une assemblée générale pour le samedi. Cette initiative, selon eux, s'expliquerait par le fait que le gouvernement n'aurait pas encore pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre en place les différentes commissions chargées de l'exécution du protocole d'accord. Nous n'avons pas été informés de cette démarche. Or, lorsqu'on parle d'intersyndicale, il s'agit de la FSPE, du SNE et du SLECG. Donc, si une assemblée générale est convoquée de manière unilatérale sans que nous soyons informés, nous ne pouvons pas y prendre part. D'autant plus que nous avons appris que l'objectif serait de déclencher une grève.

Nous sommes un syndicat responsable, respectueux des principes, des statuts et du règlement intérieur qui encadrent notre fonctionnement. Nous respectons également les textes juridiques qui régissent les relations de partenariat avec le gouvernement. Pour nous, le dialogue n'est pas interrompu. Un protocole d'accord a été signé et est en cours d'application.

Un moratoire nous a été demandé, et nous l'avons accepté. Dans ces conditions, il ne saurait être question d'engager un mouvement de grève, puisqu'il n'y a pas eu de rupture des négociations. Il n'y a pas eu de blocage. Pour un syndicaliste, il n'est pas question d'engager une grève sans raison. Il existe des conditions précises qui amènent un syndicat à déclencher une grève. Or, ces conditions ne sont pas réunies aujourd'hui. Pourquoi déclencher une grève ? Et dans quelles conditions doit-on le faire ?

La révision du statut particulier de l'éducation devait débuter en février. Pourquoi ce calendrier n'a-t-il pas été respecté ? S'agit-il d'un manque de volonté politique ou d'une défaillance dans le suivi syndical ?

Toutes les conditions n'étaient pas réunies. C'est le président du CNDS qui nous a demandé un moratoire de 100 jours, afin de permettre au président de la République de s'installer, de mettre en place son gouvernement et aux ministres sectoriels de se préparer à nous rencontrer. Nous avons accepté. »

Synthèse de Kaba Kankoula

Secteur de la Santé

Inauguration des nouveaux locaux de l'Institut Pasteur de Guinée



Le mercredi 15 avril 2026, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah et l'ambassadeur de France en Guinée et en Sierra Leone, Luc Briard, ont inauguré les nouveaux locaux de l'Institut Pasteur de Guinée (IPGui).

C'est grâce au soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) que cette infrastructure a été construite. Parmi les entités avec lesquelles l'Institut Pasteur de Guinée collabore, l'on peut citer notamment : les ministères guinéens de la Santé, de l'Enseignement supérieur, de l'Élevage et de l'Environnement, ainsi que des partenaires internationaux comme l'AFD, Expertise France, l'Institut Pasteur de Paris et le Pasteur Network.

Dans son intervention de circonstance, le Premier ministre Amadou Oury Bah a déclaré : « Dans des circonstances particulières où la Guinée se sentait isolée, en proie à une épidémie particulièrement meurtrière, elle a pu compter sur l'apport et la contribution de la République française et du président François Hollande pour lutter contre Ebola. Cela a permis aujourd'hui le retour de l'Institut Pasteur, dans le cadre de la mobilisation internationale contre les maladies les plus meurtrières »

Le locataire du Palais de la Colombe n'a pas manqué de rendre hommage aux scientifiques en ces termes : « Les États peuvent, au gré de leurs intérêts, détériorer leurs relations. Mais les scientifiques, eux, continuent de collaborer, de partager leurs résultats et de contribuer à l'humanité... À tout moment, nous pouvons être confrontés à l'émergence de nouvelles maladies, en lien avec les interactions entre l'homme, l'animal et l'environnement. Il est donc essentiel de renforcer une coopération scientifique dépolitisée ».

La ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Khaïté

Sall, a pour sa part indiqué : « Avec plus de 8 millions d'euros engagés par l'AFD et l'appui constant de l'Institut Pasteur de Paris, l'IPGui dispose aujourd'hui d'infrastructures aux standards internationaux, incluant un laboratoire de haute sécurité, une biobanque et une plateforme de diagnostic ». Elle indiquera que l'Institut Pasteur de Guinée constitue un maillon central du dispositif scientifique national, aux côtés notamment de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), de l'Institut national de santé publique et du centre de recherche de Maférynyah.

« Il incarne pleinement le concept "Une seule santé", reliant la santé humaine, animale et environnementale », dira-t-elle. « L'Institut Pasteur de Guinée est un institut guinéen au service de la recherche et de la santé publique », fera savoir le directeur de l'Institut Pasteur de Guinée, Noël Tordo, tout en mettant en avant les capacités techniques du laboratoire. « Nous développons des outils de suivi des pathogènes, y compris dans les eaux usées, permettant de détecter des maladies comme la Covid-19, la rougeole ou le choléra », a-t-il ajouté.

« Nous inaugurons bien plus qu'un bâtiment : un engagement durable pour la santé mondiale... Cet institut sera guinéen dans son âme, international dans ses réseaux et universel dans ses ambitions », a déclaré l'ambassadeur de France en Guinée et en Sierra Leone, Luc Briard.

Kèfina Diakité



LES AMAZONES DES MARCHÉS

Célébrer celles qui portent la Guinée à bout de bras



Alors que les sommets internationaux dissertent sur la géopolitique et que les institutions s'écharpent sur des textes juridiques, il est une armée silencieuse qui, chaque matin avant l'aube, gagne la bataille de la survie nationale : nos femmes vendeuses. Ce mercredi 15 avril, les marchés de Conakry ont vibré d'une ferveur particulière. Entre deux étals et sous le soleil de plomb, ces héroïnes du quotidien ont marqué une pause pour célébrer leur fête, rappelant à tous qu'elles sont le véritable cœur battant de l'économie guinéenne. Le marché : Un champ de bataille quotidien Pour la femme du marché de Niger, de Madina ou de Matoto, la journée ne commence pas au bureau, mais sur le bitume. Bien avant que les premiers rayons du soleil ne percent la brume de Conakry, elles sont déjà là, portant sur leurs têtes des bassines chargées d'espoir et de labeur. Leur courage est inlassable. Elles bravent tout : la poussière, l'insalubrité, et surtout l'incertitude. Ce mercredi, lors de leurs réjouissances, leurs visages marqués par

la fatigue mais illuminés par le sourire racontaient une histoire de résilience pure. Elles ne demandent pas de subventions en « catimini » ni de titres de gloire ; elles demandent simplement le droit de nourrir leurs enfants par la sueur de leur front. Les « Ministres de l'Économie réelle » face à la crise des billets Si la Guinée tient encore debout malgré la raréfaction des billets de banque qui paralyse les grandes transactions, c'est grâce à elles. Dans un contexte de pénurie monétaire, ces femmes ont inventé une micro-économie de la solidarité. - Le crédit de confiance : Là où les banques ferment leurs guichets, elles ouvrent leurs cœurs, accordant des facilités de paiement à la cliente fidèle. - La gestion du centime : Elles sont les dernières gardiennes de la petite monnaie, faisant circuler les rares coupures avec une ingéniosité que bien des experts financiers leur envieraient. Elles sont les premières à subir l'inflation importée du Moyen-Orient, voyant le prix du sac de riz ou de l'huile grimper chaque semaine, mais elles restent le rempart ultime

contre la famine. Ce mercredi, en dansant et en partageant le repas de fête, elles ont célébré cette capacité unique de transformer le peu en beaucoup. Une dignité qui interpelle les institutions La fête de ce mercredi était bien plus qu'une simple réjouissance. C'était un message adressé à toute la nation, et particulièrement à ceux qui, dans des bureaux climatisés, oublient parfois la réalité du terrain. Contrairement aux « patrons de presse SDF » ou aux administrateurs de l'ombre que nous dénonçons récemment, ces femmes ont une adresse fixe : leur étal. Elles ont un personnel réel : leurs sœurs et filles qui les épaulent. Elles ont une mission sacrée : la stabilité sociale de la Guinée. Pendant que certains interjettent appel pour des querelles de fauteuils, la vendeuse de piment, elle, ne fait pas appel de sa condition ; elle l'affronte. Sa droiture patriotique n'est pas inscrite dans un code de procédure pénale, elle est gravée dans la dignité de son regard. Conclusion : Un hommage nécessaire Rendre hommage aux femmes des marchés, c'est reconnaître que la Refondation ne se fera pas sans elles. Leur fête nous rappelle que la paix sociale en Guinée repose sur ces bassines de condiments et ces ballots de tissus. À vous, nos mères, nos sœurs, nos épouses des marchés : votre courage est notre boussole. Que la nation sache vous rendre un jour le centième de ce que vous lui donnez chaque matin. Ce mercredi 15 avril, Conakry a fêté ses reines. Aujourd'hui, il s'agit de les respecter et de faciliter leur quotidien. **Kèfina Diakité**

Interclubs de l'UEFA

Les affiches des demi-finales de la Ligue des champions



Après les quarts de finale retour de la Ligue des Champions de l'UEFA qui se sont disputés les 14 et 15 avril 2026, les affiches des demi-finales de la prestigieuse sont désormais connues.

Lors de la manche aller, les Reds de Liverpool ont été battus 0-2 par le champion d'Europe en titre, le Paris Saint-Germain. Au retour, les poulains du Néerlandais Arne Slot se sont une nouvelle fois inclinés sur le même score face aux Parisiens. Ousmane Dembélé (Ballon d'or 2025) et ses coéquipiers compostent sans surprise leur ticket pour les demi-finales.

Le FC Barcelone, entraîné par l'Allemand Hansi Flick, est passé à la trappe de la Ligue des champions de l'UEFA, à la grosse déception de ses dirigeants et supporters, malgré sa victoire 2-1 sur le terrain de l'Atletico Madrid, lors de la manche retour. A l'aller, l'on s'en souvient, le club catalan s'était fait battre 0-2 au Camp Nou.

Après avoir été dominé à l'aller 1-2 dans ses propres installations, le Real Madrid devrait se surpasser à l'Allianz Arena de Munich face à la bande à Henry Kane. Malheureusement, au compte du match

retour, le club madrilène, avec ses 15 titres, a été battu par les Bavarois sur le score de 4 buts à 3. Une deuxième défaite synonyme d'élimination au stade des quarts de finale de la prestigieuse compétition. A Londres, à l'Emirates Stadium, les Gunners d'Arsenal, vainqueurs à l'aller (1-0) ont fait jeu égal avec le Sporting CP. Les deux formations se sont quittées sur un score nul et vierge. Ce qui permet au club londonien de s'ouvrir les portes des demi-finales, dont la manche aller est programmée les 28 et 29 avril 2026.

Le 28 avril, le PSG recevra le Bayern Munich au Parc des Princes. Leur match retour est programmé pour le 6 mai. L'autre demi-finale aller est prévue le 29 avril. Les Gunners d'Arsenal se déplaceront sur le terrain de l'Atletico Madrid. La manche retour se jouera le 5 mai à Londres.

Mamadou Oury

Migration

122 Guinéens rapatriés de Mauritanie



Le mardi 14 avril, 122 Guinéens, dont 33 femmes et 65 enfants, ont été rapatriés de la république sœur de Mauritanie. C'est à l'aéroport Ahmed Sékou Touré de Conakry que ces compatriotes établis à l'étranger, depuis de longues années, ont été accueillis dans un climat de fraternité.

Il faut reconnaître que depuis son avènement au pouvoir, Mamadi Doumbouya et son gouverne-

ment ne se sont pas fait prier pour prendre à bras-

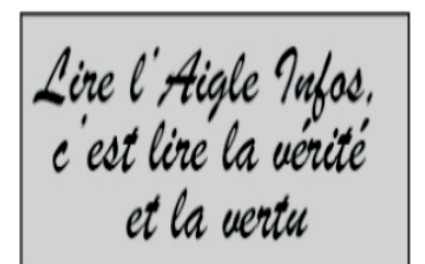
le-corps la situation des Guinéens en difficulté hors des frontières nationales. Le dernier cas en date est le rapatriement, le mardi 14 avril, de 122 Guinéens, dont 33 femmes et 65 enfants, de la république sœur de Mauritanie. C'est à l'aéroport Ahmed Sékou Touré de Conakry que ces compatriotes établis à l'étranger, depuis de longues années, ont été accueillis dans un climat de fraternité. Mamadou Saliou Diallo est le doyen des rapatriés. Il a confié ceci à la presse : « Je suis rentré chez moi aujourd'hui après 65 ans pas-

sés en Mauritanie. Je remercie le Bon Dieu. C'était écrit que je reviendrais un jour en Guinée, et cela s'est réalisé. Je remercie également le Président Mamadi Doumbouya et toutes les autorités qui ont facilité ce retour pour ma famille et moi »

Dans un passé plus ou moins récent, on le sait, le Président Mamadi Doumbouya, a toujours donné des instructions au ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger pour secourir des Guinéens en difficulté. A titre d'exemple, lorsque la

guerre a éclaté en Ukraine, un comité de crise a été mis en place pour prendre en charge des compatriotes dans ce pays. La même démarche a été menée lors de l'expulsion des Subsahariens, dont des Guinéens, de la Tunisie. Une affaire qui, on le sait, avait fait couler beaucoup d'encre et de salive sur le continent.

Mamadou Oury



Décès de Mady Yattara

Boubacar Yacine Diallo rend hommage au journaliste disparu



Suite au décès du journaliste Mady Yattara, l'actuel président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, a tenu à lui rendre hommage. Lisez...

« Ton départ laisse un silence profond et douloureux dans le monde de la presse guinéenne. Tu étais de cette génération de journalistes animés par la curiosité, l'intégrité et la passion du terrain. Parti trop tôt, tu laisses derrière toi une plume qui ne s'éteint pas vraiment, car tes mots et tes reportages continueront de porter ta voix et de témoigner de ton engagement pour la vérité, auprès de tous ceux qui t'ont connu. Tu avais l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur, donnant à chaque reportage une empreinte singulière. Ton absence crée un vide immense,

mais ton souvenir restera à jamais vivant dans nos cœurs. Discret pour certains, mais profondément présent dans les récits de tes camarades, ta soif d'informer demeurait une source d'inspiration pour tous.

Mady, en tant que conseiller à la Primature, tu as joué un rôle clé dans la mise en œuvre de la stratégie de communication du Gouvernement et dans la gestion des relations avec les médias. Comme journaliste, tu as marqué notre métier par ta curiosité et ta rigueur. Plus qu'une signature, nous perdons un compagnon de

route dont l'exigence intellectuelle élevait chaque jour le niveau de ses confrères.

Yattara n'était pas seulement un confrère : il était un ami, presque un disciple pour moi. Sa capacité à se fondre dans la masse pour raconter l'humain, ainsi que son sens aigu de l'humour, vont terriblement nous manquer. Il laisse un vide immense dans notre profession. Merci pour tout. Yattara, tu as posé ta plume et éteint ton micro. Toi qui étais un témoin de notre temps, te voilà désormais passé de l'autre côté du récit. Une dernière prière pour toi, cher petit frère. Nous formulons le vœu ardent que ton engagement ne soit pas vain. Que l'éthique et la curiosité qui t'animaient continuent de briller à travers tes confrères. Repose en paix, cher confrère, cher petit frère. Le « bouclage » est terminé, mais ton message demeure. La presse guinéenne perd en toi bien plus qu'une voix : elle perd une conscience, une présence, une âme. Et cela, nul ne pourra le remplacer. », a témoigné Boubacar Yacine Diallo.

Kaba Kankoula

TPI de Dixinn

L'affaire Tady Kourouma renvoyée au 22 avril prochain

Le procès opposant dame Tady Kourouma au gynécologue Ismaël Sylla s'est ouvert le mercredi 15 avril 2026 au tribunal correctionnel de Dixinn, avant d'être renvoyé au 22 avril.



Il faut rappeler que dans cette affaire, tout a commencé quand dame Tady Kourouma a publié sur les réseaux sociaux des vidéos dans lesquelles elle accuse Dr Ismaël Sylla de viol suivi de grossesse. Des accusations balayées par le gynécologue qui parle plutôt de propos diffamatoires portant atteinte à son honneur et à sa réputation professionnelle. Une procédure judiciaire a ensuite été engagée contre la jeune femme pour injures et diffamation. Le procès s'est ouvert le mercredi 15 avril

2026 devant le tribunal correctionnel de Dixinn où Tady Kourouma était aux abonnés absents. Ce qui a surpris plus d'un. Pour sa part, Dr Ismaël Sylla, constitué partie civile, a répondu présent. Il s'est fait accompagner par son avocat. Il annoncera à la barre que la prévenue Tady Kourouma aurait quitté la Guinée, se basant sur une vidéo circulant sur les réseaux sociaux et montrant cette dernière à bord d'un avion, annonçant son départ de la Guinée. Ce qui a amené la partie civile à solliciter la délivrance d'un mandat d'amener, voire d'un mandat d'arrêt, à l'encontre de la mise en cause. Les différentes parties présentes à l'audience ont été entendues par le juge Mohamed Sangaré qui, finalement, a pris la décision de renvoyer le dossier au 22 avril 2026. Affaire à suivre...

Kèfina Diakité

Réaction

Léon XIV répond qu'il n'a pas « peur de l'administration Trump » après les attaques du président américain



Le président américain Donald Trump a affirmé dimanche qu'il n'est « pas un grand fan » du pape Léon XIV, qui avait la veille prononcé une virulente allocution contre la guerre, et s'est livré à une violente diatribe contre lui sur les réseaux sociaux. Le pape lui a répondu alors qu'il est actuellement en visite en Algérie.

« Je ne suis pas un grand fan du pape Léon. C'est quelqu'un de très progressiste, et c'est un homme qui ne croit pas à la lutte contre la criminalité », a déclaré Donald Trump aux journalistes à la base militaire d'Andrews, dans le Maryland. Il a accusé le souverain pontife de « faire joujou avec un pays qui souhaite se doter de l'arme nucléaire », en référence à l'Iran. Peu après, Donald Trump a publié

un long message sur son réseau Truth Social, accusant pêle-mêle Léon XIV de soutenir le programme d'armement nucléaire iranien, de s'être opposé à l'opération militaire américaine au Venezuela en janvier et de rencontrer des sympathisants de l'ex-président démocrate Barack Obama, entre autres. « Le pape Léon est FAIBLE face à la criminalité, et catastrophique en matière de politique étrangère », débute le message du président américain. Il y soutient plus loin que Léon XIV a été nommé pape « simplement parce qu'il est Américain, et que (l'Église, ndlr) s'est dit que ce serait la meilleure façon de gérer le président Donald. J. Trump », affirmant : « Léon ne serait pas au Vatican si je n'étais pas à la Maison Blanche. »

« Je ne veux pas d'un pape qui cri-

tique le président des États-Unis »

« Je ne veux pas d'un pape qui critique le président des États-Unis, car je fais exactement ce pour quoi j'ai été élu, DE FAÇON ÉCRASANTE, à savoir faire baisser la criminalité à des niveaux historiquement bas et créer le plus grand marché boursier de l'histoire », a aussi écrit le président républicain.

Donald Trump a accompagné son message d'une image générée par intelligence artificielle dans laquelle on le voit, en toge blanche et rouge, apposer sa main sur le front d'un malade sur un lit d'hôpital, entouré de personnes en prière, et sur fond de drapeau américain, de Statue de la Liberté, d'avions de chasse, d'aigles et d'autres figures dans le ciel.

Le président américain a par ailleurs déclaré qu'il ne comptait pas présenter ses excuses au pape Léon XIV, qu'il a qualifié de « très faible », au lendemain de vives critiques envers le souverain pontife. « Le pape Léon a tenu de faux propos. Il était farouchement opposé à ce que je fais concernant l'Iran, et on ne peut pas accepter un Iran doté de l'arme nucléaire. » Dans l'une de ses plus virulentes critiques des conflits qui embrasent la planète, notamment au Moyen-Orient, Léon XIV avait déclaré samedi que la foi était nécessaire « pour affronter ensemble ce moment dramatique de l'histoire ». « Assez de l'idolâtrie du moi et de l'argent ! Assez des démonstrations de force ! Assez de guerre ! La véritable force se manifeste en servant la vie », avait lancé le pape américain lors d'une veillée de prière pour la paix à la basilique Saint-Pierre de Rome.

Comme il l'a déjà fait par le passé, il n'a cité aucun responsable politique par son nom et n'a pas désigné de pays en particulier.

Depuis son élection en mai 2025, Léon XIV, né à Chicago, a pris une position claire contre certaines décisions de l'administration Trump, tout en maintenant ouverts les canaux de communication. Léon XIV n'a pas « peur de l'administration Trump »

En visite en Algérie où il est arrivé ce lundi matin, le pape a déclaré ne pas avoir « peur de l'administration Trump ». S'exprimant à bord de l'avion papal à destination d'Alger, où le premier pape américain entame une tournée de dix jours dans quatre pays africains, le souverain pontife a dit ne pas vouloir « entrer dans un débat » avec Donald Trump.

« Je ne pense pas le message de l'Évangile doit être détourné comme certains le font », a-t-il ajouté. « Je continuerai à m'élever haut et fort contre la guerre, à promouvoir la paix, le dialogue et les relations multilatérales entre les États afin de trouver des solutions justes aux problèmes », a-t-il déclaré en anglais. « Trop de gens souffrent dans le monde aujourd'hui », a ajouté Léon XIV. « Trop d'innocents sont tués. Et je pense que quelqu'un doit se lever et dire qu'il existe une meilleure voie ».

« Je ne suis pas un politicien, je n'ai pas l'intention d'entrer dans un débat avec lui, le message est toujours le même: promouvoir la paix », a ajouté le pape devant les journalistes.

Giorgia Meloni juge « inacceptables

les critiques de Trump contre le pape La Première ministre italienne Giorgia Meloni a jugé « inacceptables » les paroles adressées par le président américain Donald Trump au pape, qu'il avait notamment jugé « catastrophique en matière de politique étrangère » après que Léon XIV eut critiqué la guerre au Moyen-Orient. « Le pape est le chef de l'Église catholique, et il est juste et normal qu'il invoque la paix et qu'il condamne toute forme de guerre », a ajouté la cheffe du gouvernement italien dans un communiqué.

Des relations de plus en plus tendues Les relations entre le Vatican et Washington se sont nettement tendues ces dernières semaines.

En coulisses, certains médias américains rapportent que le ton serait monté entre les représentants du pape et de Trump, notamment après la condamnation par Léon XIV de l'intervention au Venezuela et des opérations anti-immigrés de l'ICE à Minneapolis.

Des critiques qui ont valu à l'ambassadeur du Vatican à Washington une convocation au Pentagone pour une réunion bien plus agitée que ce que les officiels américains ont bien voulu le dire. Les représentants américains auraient ainsi fait la leçon à l'ambassadeur du Vatican en enjoignant l'Église à s'aligner sur les positions de l'administration. D'après plusieurs sources, cet épisode aurait assez largement contribué à faire échouer un projet de visite du pape Léon XIV aux États-Unis.

RFI

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ					PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ	
Numéro		Type de Financement	Méthodes de passation	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture/ Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/ Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement/ Immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
					12 j	3 j	15 j	5 J	12 j	3 j	5 j	5 j	3 j	3 j	3 ou 5 j		
1	ACHAT DE PRE-IM-PRIMES CABINET BCN	FOND PROPRE	COTATION	2/2/2026	2/18/2026	2/23/2026	3/16/2026	3/23/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/20/2026	4/27/2026	4/30/2026	5/6/2026	5/11/2026	5/13/2026	6/12/2026
2	ACHAT DE PRE-IM-PRIMES SGLE	FOND PROPRE	COTATION	2/3/2026	2/19/2026	2/24/2026	3/17/2026	3/24/2026	4/9/2026	4/14/2026	4/21/2026	4/28/2026	5/1/2026	5/7/2026	5/12/2026	5/14/2026	6/13/2026
3	achat frs petit mat de burau secretariat gle	FOND PROPRE	COTATION	2/3/2026	2/19/2026	2/24/2026	3/17/2026	3/24/2026	4/9/2026	4/14/2026	4/21/2026	4/29/2026	5/2/2026	5/7/2026	5/12/2026	5/14/2026	6/13/2026
4	fournitures petit mat de bureau cra -cpa Bké	FOND PROPRE	COTATION	2/9/2026	2/27/2026	3/2/2026	3/23/2026	3/30/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/15/2026	5/18/2026	5/20/2026	6/19/2026
5	fournitures petit mat de bureau cra -cpa ckry	FOND PROPRE	COTATION	2/16/2026	3/4/2026	3/9/2026	3/30/2026	4/6/2026	4/22/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/12/2026	5/17/2026	5/20/2026	5/25/2026	5/27/2026	6/26/2026
6	fournitures petit mat de bureau cra -cpa faranah	FOND PROPRE	COTATION	2/18/2026	3/6/2026	3/11/2026	4/1/2026	4/8/2026	4/24/2026	4/29/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/19/2026	5/22/2026	5/27/2026	5/29/2026	6/28/2026
7	fournitures petit mat de bureau cra -cpa kankan	FOND PROPRE	COTATION	2/23/2026	3/13/2026	3/16/2026	4/6/2026	4/13/2026	5/2/2026	5/5/2026	5/12/2026	5/19/2026	5/24/2026	5/29/2026	6/1/2026	6/3/2026	7/3/2026
8	fournitures petit mat de bureau cra -cpa kindia	FOND PROPRE	COTATION	2/25/2026	3/15/2026	3/18/2026	4/8/2026	4/15/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/21/2026	5/26/2026	5/31/2026	6/3/2026	6/5/2026	7/5/2026
9	fournitures petit mat de bureau cra -cpa labé	FOND PROPRE	COTATION	2/25/2026	3/15/2026	3/18/2026	4/8/2026	4/15/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/21/2026	5/26/2026	5/31/2026	6/3/2026	6/5/2026	7/5/2026
10	fournitures petit mat de bureau cra -cpa mamou	FOND PROPRE	COTATION	2/28/2026	3/18/2026	3/21/2026	4/11/2026	4/18/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/17/2026	5/24/2026	5/29/2026	6/3/2026	6/6/2026	6/8/2026	7/8/2026
11	fournitures petit mat de bureau cra -cpa N'zerekoré	FOND PROPRE	COTATION	2/28/2026	3/17/2026	3/20/2026	4/10/2026	4/17/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/16/2026	5/23/2026	5/28/2026	6/2/2026	6/5/2026	6/7/2026	7/7/2026
12	pre-mprimés cra-cpa boké	FOND PROPRE	COTATION	1/28/2026	2/15/2026	2/18/2026	3/11/2026	3/18/2026	4/6/2026	4/9/2026	4/16/2026	4/23/2026	4/28/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/8/2026	6/7/2026
13	pre-mprimés cra-cca ckry	FOND PROPRE	COTATION	3/1/2026	3/19/2026	3/22/2026	4/12/2026	4/19/2026	5/8/2026	5/11/2026	5/18/2026	5/25/2026	5/30/2026	6/4/2026	6/7/2026	6/9/2026	7/9/2026
14	pre-imprimés cra-cpa faranah	FOND PROPRE	COTATION	1/28/2026	2/15/2026	2/18/2026	3/11/2026	3/18/2026	4/6/2026	4/9/2026	4/16/2026	4/23/2026	4/28/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/8/2026	6/7/2026
15	pre-imprimés cra-cpa kankan	FOND PROPRE	COTATION	3/1/2026	3/19/2026	3/22/2026	4/12/2026	4/19/2026	5/8/2026	5/11/2026	5/18/2026	5/25/2026	5/30/2026	6/4/2026	6/7/2026	6/9/2026	7/9/2026
16	pre-imprimés cra-cpa kindia	FOND PROPRE	COTATION	1/3/2016	1/21/2026	2/11/2026	2/11/2026	3/2/2026	3/5/2026	3/12/2026	3/19/2026	3/20/2026	3/30/2026	4/2/2026	4/4/2026	4/11/2026	4/13/2026
17	pre-imprimés cra-cpa labé	FOND PROPRE	COTATION	1/5/2016	1/21/2026	2/11/2026	2/18/2026	3/9/2026	3/12/2026	3/19/2026	3/26/2026	3/28/2026	3/30/2026	4/2/2026	4/4/2026	4/11/2026	4/13/2026
18	pre-imprimés cra-cpa mamou	FOND PROPRE	COTATION	1/7/2016	1/22/2026	2/12/2026	2/19/2026	3/10/2026	3/13/2026	3/20/2026	3/27/2026	8/29/2026	3/30/2026	4/2/2026	4/4/2026	4/11/2026	4/13/2026
19	pre-imprimés cra-cpa N'zerekoré	FOND PROPRE	COTATION	2/8/2026	2/24/2026	3/1/2026	3/22/2026	3/29/2026	4/14/2026	4/19/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/12/2026	5/17/2026	5/19/2026	6/18/2026
20	fournitures informatiks S gle	FOND PROPRE	COTATION	3/3/2026	3/19/2026	3/24/2026	4/14/2026	4/21/2026	5/7/2026	5/12/2026	5/19/2026	5/26/2026	5/29/2026	6/4/2026	6/9/2026	6/11/2026	7/11/2026
21	fournitures informatiks cpa -cra Boké	FOND PROPRE	COTATION	4/3/2026	4/19/2026	4/24/2026	5/15/2026	5/22/2026	6/7/2026	6/12/2026	6/19/2026	6/27/2026	6/30/2026	7/5/2026	7/10/2026	7/12/2026	8/11/2026
22	fournitures informatiks ckry	FOND PROPRE	COTATION	2/3/2026	2/19/2026	2/24/2026	3/17/2026	3/24/2026	4/9/2026	4/14/2026	4/21/2026	4/29/2026	5/2/2026	5/7/2026	5/12/2026	5/14/2026	6/13/2026
23	fournitures informatiks cra-cpa faranah	FOND PROPRE	COTATION	5/5/2026	5/21/2026	5/26/2026	6/16/2026	6/23/2026	7/9/2026	7/14/2026	7/21/2026	7/29/2026	8/1/2026	8/6/2026	8/11/2026	8/13/2026	9/12/2026
24	fournitures informatiks cra-cpa kankan	FOND PROPRE	COTATION	2/5/2026	2/21/2026	2/26/2026	3/19/2026	3/26/2026	4/11/2026	4/16/2026	4/23/2026	5/1/2026	5/4/2026	5/9/2026	5/14/2026	5/16/2026	6/15/2026
25	fournitures informatiks cra-cpa kindia	FOND PROPRE	COTATION	2/5/2026	2/21/2026	2/26/2026	3/19/2026	3/26/2026	4/11/2026	4/16/2026	4/23/2026	5/1/2026	5/4/2026	5/9/2026	5/14/2026	5/16/2026	6/15/2026
26	fournitures informatiks cra-cpa labé	FOND PROPRE	COTATION	2/5/2026	2/21/2026	2/26/2026	3/19/2026	3/26/2026	4/11/2026	4/16/2026	4/23/2026	5/1/2026	5/4/2026	5/9/2026	5/14/2026	5/16/2026	6/15/2026
27	fournitures informatiks cra-cpa mamou	FOND PROPRE	COTATION	*													
28	fournitures informatiks N'zerekoré	FOND PROPRE	COTATION	2/9/2026	2/25/2026	3/2/2026	3/23/2026	3/30/2026	4/15/2026	4/20/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/8/2026	5/13/2026	5/18/2026	5/20/2026	6/19/2026
29	achat produits scen-traux nettoyage	FOND PROPRE	COTATION	2/9/2026	2/27/2026	3/2/2026	3/23/2026	3/30/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/15/2026	5/18/2026	5/20/2026	6/19/2026
30	achat produit nettoyage cpa-cra Boké	FOND PROPRE	COTATION	2/9/2026	2/27/2026	3/2/2026	3/23/2026	3/30/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/15/2026	5/18/2026	5/20/2026	6/19/2026
31	achat produit nettoyage cpa-cra ckry	FOND PROPRE	COTATION	2/9/2026	2/27/2026	3/2/2026	3/23/2026	3/30/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/15/2026	5/18/2026	5/20/2026	6/19/2026
32	achat produit nettoyage cpa-cra faranah	FOND PROPRE	COTATION	2/9/2026	2/27/2026	3/2/2026	3/23/2026	3/30/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/15/2026	5/18/2026	5/20/2026	6/19/2026
33	achat produit nettoyage cpa-cra kankan	FOND PROPRE	COTATION	2/12/2026	2/28/2026	3/5/2026	3/26/2026	4/2/2026	4/18/2026	4/23/2026	5/1/2026	5/8/2026	5/11/2026	5/16/2026	5/21/2026	5/23/2026	6/22/2026
34	achat produit nettoyage cpa-cra kindia	FOND PROPRE	COTATION	2/12/2026	2/28/2026	3/5/2026	3/26/2026	4/2/2026	4/18/2026	4/23/2026	5/1/2026	5/8/2026	5/11/2026	5/16/2026	5/21/2026	5/23/2026	6/22/2026
35	achat produit nettoyage cpa-cra labé	FOND PROPRE	COTATION	2/12/2026	2/28/2026	3/5/2026	3/26/2026	4/2/2026	4/18/2026	4/23/2026	5/1/2026	5/8/2026	5/11/2026	5/16/2026	5/21/2026	5/23/2026	6/22/2026
36																	
37	achat produit nettoyage cpa-cra mamou	FOND PROPRE	COTATION	2/16/2026	3/4/2026	3/9/2026	3/30/2026	4/6/2026	4/22/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/12/2026	5/17/2026	5/20/2026	5/25/2026	5/27/2026	6/26/2026
38	achat produit nettoyage cpa-cra N'zerekoré	FOND PROPRE	COTATION	2/16/2026	3/4/2026	3/9/2026	3/30/2026	4/6/2026	4/22/2026	4/27/2026	5/5/2026	5/12/2026	5/17/2026	5/20/2026	5/25/2026	5/27/2026	6/26/2026
39	achat mat net locaux sce centra	FOND PROPRE	COTATION	2/18/2026	3/6/2026	3/11/2026	4/1/2026	4/8/2026	4/24/2026	4/29/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/19/2026	5/22/2026	5/27/2026	5/29/2026	6/28/2026
40	achat mat net locaux cra-cpa Boké	FOND PROPRE	COTATION	2/18/2026	3/6/2026	3/11/2026	4/1/2026	4/8/2026	4/24/2026	4/29/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/19/2026	5/22/2026	5/27/2026	5/29/2026	6/28/2026

41	achat mat net locaux cky	FOND PROPRE	COTATION	2/23/2026	3/13/2026	3/16/2026	4/6/2026	4/13/2026	5/2/2026	5/5/2026	5/12/2026	5/19/2026	5/24/2026	5/29/2026	6/1/2026	6/3/2026	7/3/2026
42	achat mat net locaux faranah	FOND PROPRE	COTATION	2/25/2026	3/15/2026	3/18/2026	4/8/2026	4/15/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/21/2026	5/26/2026	5/31/2026	6/3/2026	6/5/2026	7/5/2026
43	achat mat net locaux kankan	FOND PROPRE	COTATION	2/25/2026	3/15/2026	3/18/2026	4/8/2026	4/15/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/21/2026	5/26/2026	5/31/2026	6/3/2026	6/5/2026	7/5/2026
44	achat mat net locaux kindia	FOND PROPRE	COTATION	2/25/2026	3/15/2026	3/18/2026	4/8/2026	4/15/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/14/2026	5/21/2026	5/26/2026	5/31/2026	6/3/2026	6/5/2026	7/5/2026
45	achat mat net locaux labé	FOND PROPRE	COTATION	2/28/2026	3/17/2026	3/20/2026	4/10/2026	4/17/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/16/2026	5/23/2026	5/28/2026	6/2/2026	6/5/2026	6/7/2026	7/7/2026
46	achat mat net locaux mamou	FOND PROPRE	COTATION	2/28/2026	3/17/2026	3/20/2026	4/10/2026	4/17/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/16/2026	5/23/2026	5/28/2026	6/2/2026	6/5/2026	6/7/2026	7/7/2026
47	achat mat net locaux cpa-cra n'zerekoré	FOND PROPRE	COTATION	2/28/2026	3/18/2026	3/21/2026	4/11/2026	4/18/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/17/2026	5/24/2026	5/29/2026	6/3/2026	6/6/2026	6/8/2026	7/8/2026
48	fete publique sce centraux	FOND PROPRE	COTATION	2/28/2026	3/17/2026	3/20/2026	4/10/2026	4/17/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/16/2026	5/23/2026	5/28/2026	6/2/2026	6/5/2026	6/7/2026	7/7/2026
53	fete publique deconcentré	FOND PROPRE	COTATION	1/28/2026	2/15/2026	2/18/2026	3/11/2026	3/18/2026	4/6/2026	4/9/2026	4/16/2026	4/23/2026	4/28/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/8/2026	6/7/2026
							CORRIGER										
1	Formation de 3 cadres en PMP	FOND PROPRE	COTATION	2/2/2026	2/24/2026	3/11/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/24/2026	3/27/2026		4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
2	ABONNEMENT Google CNA/	FOND PROPRE	COTATION	3/5/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/24/2026		4/21/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
3	abonnemnt internet WIFI SCES DECONCENTRES	FOND PROPRE	COTATION	3/10/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/24/2026		4/23/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	03/05/2026	4/3/2026
4	formation de 8 cadres en passation	FOND PROPRE	COTATION	3/15/2026	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/1/2026		4/25/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
5	abonnemnt internet WIFI SCES CENTRAUX	FOND PROPRE	COTATION	3/20/2026	3/5/2026	3/20/2026	3/25/2026	3/30/2026	4/2/2026	4/5/2026		4/27/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	01/06/2026	6/1/2026
6	manifestation	FOND PROPRE	COTATION	3/22/2026	3/25/2026	4/9/2026	4/14/2026	4/19/2026	4/20/2026	4/20/2026		4/29/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
7	cannaux communications /CNA	FOND PROPRE	COTATION	3/25/2026	2/28/2026	3/15/2026	3/20/2026	3/25/2026	3/28/2026	3/31/2026		5/1/2026	5/29/2026	6/5/2026	6/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
8	cannaux communications /CRA	FOND PROPRE	COTATION	26/03/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/24/2026		5/3/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
9	Abonnement CNA/ CRA	FOND PROPRE	COTATION	3/22/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/24/2026		5/5/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
10	Branding/CNA	FOND PROPRE	COTATION	2/20/2026	5/24/2026	6/8/2026	2/20/2026	2/20/2026	2/20/2026	2/20/2026		5/7/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
11	publi-reportage CNA	FOND PROPRE	COTATION	3/15/2026	6/22/2026	7/7/2026	7/12/2026	7/17/2026	7/20/2026	7/23/2026		5/9/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
12	Support communication/CNA	FOND PROPRE	COTATION	4/10/2026	6/28/2026	7/13/2026	7/18/2026	7/23/2026	7/26/2026	7/29/2026		5/11/2026	4/26/2026	4/30/2026	03/05/2026	6/1/2026	6/1/2026
13	Support communication/CRA	FOND PROPRE	COTATION	4/12/2026	7/9/2026	7/24/2026	7/29/2026	8/3/2026	8/6/2026	8/9/2026		5/13/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
14	Publi-reportage dans les regions	FOND PROPRE	COTATION	4/15/2026	7/23/2026	8/7/2026	8/12/2026	8/17/2026	8/20/2026	8/23/2026		5/15/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
15	AUDITCOMMISSARIAT AUX COMPTES	FOND PROPRE	COTATION	2/2/2026	6/24/2026	7/9/2026	7/14/2026	7/19/2026	7/22/2026	7/25/2026		5/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
16	organisation d'une table ronde CNA	FOND PROPRE	COTATION	3/5/2026	6/24/2026	7/9/2026	7/14/2026	7/19/2026	7/22/2026	7/25/2026		5/21/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
17	Frais d'entretien reparat mat informatik et logiciels CNA	FOND PROPRE	COTATION	3/10/2026	6/24/2026	7/9/2026	7/14/2026	7/19/2026	7/22/2026	7/25/2026		5/23/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
18	MATERIEL INFORMATIK cra	FOND PROPRE	COTATION	3/15/2026	2/18/2026	3/5/2026	3/10/2026	3/15/2026	3/18/2026	3/21/2026		5/25/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
19	autres mat techniques CNA	FOND PROPRE	COTATION	3/20/2026	2/1/2026	2/16/2026	2/21/2026	2/26/2026	3/1/2026	3/4/2026		5/27/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
20	Autres installation tech des panneaux solaires sce decon	FOND PROPRE	COTATION	3/22/2026	2/15/2026	3/2/2026	3/7/2026	3/12/2026	3/15/2026	3/18/2026		5/29/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
21	ELABORATION DES DOC JURIDIK STATUT ET REGLMA DE LA CONAFOG	FOND PROPRE	COTATION	3/25/2026	3/4/2026	3/19/2026	3/24/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/4/2026		5/31/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
22	FRAIS D'ASSURANCE DES ENGIN CRA-CPA	FOND PROPRE	COTATION	26/03/2026	3/4/2026	3/19/2026	3/24/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/4/2026		6/2/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
23	Autres publicités PPM AVIS ET DAO	FOND PROPRE	COTATION	2/22/2026	2/24/2026	3/11/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/24/2026	3/27/2026		6/4/2026	4/19/2026	6/25/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
24	frais d'acquisition des terrains pour la construction et l'aménagement des sept sieges regionaux de la CNA	FOND PROPRE	COTATION	2/20/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/24/2026		6/6/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
25	Autres assistance techniques CNA-CRA	FOND PROPRE	COTATION	3/15/2026	2/24/2026	3/12/2026	3/17/2026	3/22/2026	3/25/2026	3/28/2026		6/8/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
26	Etude et faisabilité supervision pour la renovation du second batima Siege National	FOND PROPRE	COTATION	4/10/2026	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/1/2026		6/10/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
27	locatocacion bat adm dubrekaion bat adm Gueckédou cpa	FOND PROPRE	COTATION	4/12/2026	3/15/2026	3/30/2026	4/4/2026	4/9/2026	4/12/2026	4/15/2026		6/12/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
28	locatocacion bat adm dubrekaion bat adm koubia cpa	FOND PROPRE	COTATION	4/15/2026	4/30/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/13/2026	5/18/2026	5/23/2026		4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
29	location bat adm dubreka	FOND PROPRE	COTATION	4/17/2026	5/2/2026	5/7/2026	5/12/2026	5/15/2026	5/20/2026	5/25/2026		4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/3/2026	7/1/2026
30	ocation bat adm kissidougou	FOND PROPRE	COTATION	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/3/2026	4/8/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
31	location bat adm forécariah cpa	FOND PROPRE	COTATION	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/3/2026	4/8/2026		4/26/2026	02/05/202	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
32	locatocacion bat adm téléélé cpa	FOND PROPRE	COTATION	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/3/2026	4/8/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	6/3/2026

33	location bat adm lélouna cpa	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2026	3/19/2026	3/24/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/6/2026	4/11/2026			4/29/2025	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/1/2026	
34	location bat adm cpa mali	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2026	3/19/2026	3/24/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/6/2026	4/11/2026	4/29/2025								
35	location bat adm tougué cpa	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/26/2026	5/1/2026			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
36	location bat adm cpa Dalaba	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/26/2026	5/1/2026			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	7/1/2026
37	location bat adm cpaPITA	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/26/2026	5/1/2026			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	7/1/2026
38	Location bat adm cpa Beyla	FOND PROPRES	COTATION	26/04/2026	4/2/2026	22/04/2026	23/04/2026	25/04/2026	25/04/2026	25/04/2026			5/25/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026	
39	Location du bati cpa Yomon	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025	5/25/2026	5/25/2026	5/25/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026		
40	Location bat adm cpa LOLA	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2025	3/19/2025	3/24/2025	3/29/2025	4/1/2025	4/6/2025	4/29/2025			4/29/2026	05/05/2026+	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/1/2026	
41	Location bati admin CPA Macenta	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/26/2025	4/19/2025			4/29/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	03/04/20256	6/1/2026
42	frais d'acquisition 8 terrains pour la construction de 4 magasins de stockage et 8 terrain pour les constructions de 8 centres de transformations Agricoles de la CNA	FOND PROPRES	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/26/2025	4/19/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
43	Location de bati adm CCA DIXINN	FOND PROPRES	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/26/2025	4/19/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	7/1/2026
44	Location de magasin stook N'zerekoré	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025	4/26/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
45	Location du bati adm CCA MATAM	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025	4/26/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/7/2026	4/3/2026
46	Locat du bati adm CCA MATOTO	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025	4/26/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
47	Location DU bati adm CCA	FOND PROPRES	COTATION	2/4/2025	2/19/2025	2/24/2025	3/1/2025	3/4/2025	3/9/2025	4/29/2025			4/29/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/1/2026
48	Location du batim adm CPA COYAH	FOND PROPRES	COTATION	2/4/2025	2/19/2025	2/24/2025	3/1/2025	3/4/2025	3/9/2025	4/29/2025	4/29/2026	4/29/2026	4/29/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/7/2026
49	Location du batim adm CPA BOKE	FOND PROPRES	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/26/2025	4/19/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
50	LOCAT BATI ADM CPA BOFFA	FOND PROPRES	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/26/2025	4/19/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	7/1/2026
51	LOCAT BATI ADM CPA FRIA	FOND PROPRES	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/26/2025	4/19/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	7/1/2026
52	LOCAT BATI ADM CPA GAOUAL	fonde propre	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/26/2025	2/27/2026	46 132			4/23/2026	4/23/2026	4/23/2026	4/23/2026	4/23/2026	4/23/2026
53	LOCAT BATI ADM CPA KOUNDARA	fond propre	COTATION	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	4/23/2025	4/26/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026	
54	LOCAT BATI ADM CPA DABOLA	fond propre	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025				4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026	
55	LOCAT BATI ADM CPA DINGUIRAYE	FOND PROPRES	COTATION	2/4/2025	2/19/2025	2/24/2025	3/1/2025	3/4/2025	3/9/2025	3/8/2026			4/29/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/1/2026
56	LOCAT BATI ADM CPA KEROUANE	FOND PROPRES	COTATION	1/24/2025	2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025		23/02/2026			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
57	LOCAT BATI ADM CPA KOUROUSSA	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025	3/11/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	01/06/20256	6/1/2026
58	LOCAT BATI ADM CPA MANDIANA	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/6/2025	3/11/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	7/1/2026
59	LOCAT BATI ADM CPA SIGUIRI	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/3/2025	4/8/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
60	LOCAT BATI ADM CCA KALOUM	FOND PROPRES	COTATION	2/15/2025	3/2/2025	3/7/2025	3/12/2025	3/15/2025	3/20/2025	3/25/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	6/1/2026
61	electricité siege CNA	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2025	3/19/2025	3/24/2025	3/29/2025	4/1/2025	4/6/2025	4/11/2025			4/29/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/1/2026
62	service de gardienage /cna	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/3/2025	4/8/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
63	service de garddiena BOKE	FOND PROPRES	COTATION	3/3/2025	3/18/2025	3/23/2025	3/28/2025	3/31/2025	4/5/2025	4/10/2025			4/29/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	6/1/2026
64	service de garddien-ageckry	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/26/2025	5/1/2025			4/29/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
65	service de gardinage kindia	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/26/2025	5/1/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	03/04/20256	6/1/2026
66	ervice de gardienage KANKAN	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/26/2025	5/1/2025			4/19/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/3/2026	7/1/2026
67	ervice de gardienage Mamou	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/3/2025	4/8/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
68	ervice de gardienage Labé	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/3/2025	4/8/2025			4/26/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
69	service de gardienage Faranah	FOND PROPRES	COTATION	01/03/2026	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/24/2025			4/28/2026	4/28/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/3/2026
70	service de gardienage Nzerekore	FOND PROPRES	COTATION	1/4/2026	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/1/2025			4/29/2026	4/29/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
71	locat bat adm CRA BOKE	FOND PROPRES	COTATION	2/15/2025	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/1/2025			4/30/2026	4/30/2026	5/1/2026	5/5/2026	5/6/2026	6/1/2026	6/1/2026
72	locat bat adm CRA CKRY	FOND PROPRES	COTATION	2/16/2026	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/1/2025			5/1/2026	5/1/2026	5/2/2026	5/3/2026	5/4/2026	6/1/2026	6/1/2026
73	locat bat adm CRA KINDIA	FOND PROPRES	COTATION	2/17/2026	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/1/2025			5/2/2026	5/2/2026	5/6/2026	5/8/2026	5/6/2026	6/8/2026	6/1/2026
74	locat bat adm CRA KANKAN	FOND PROPRES	COTATION	2/18/2026	3/4/2025	3/19/2025	3/24/2025	3/29/2025	4/1/2025	4/4/2025			1/3/2026	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	

75	locat bat adm CRA MAMOU	FOND PROPRES	cOTATION	1/5/1900	3/4/2025	3/19/2025	3/24/2025	3/29/2025	4/1/2025	4/4/2025	1/3/2026		4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
76	locat bat adm CRA LABE	FOND PROPRES	cOTATION	2/5/1900	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/24/2025		1/4/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/3/2026
77	locat bat adm CRA FARANAH	FOND PROPRES	cOTATION	3/5/2026	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/24/2025		1/4/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/3/2026
78	locat bat adm CRA NZEREKORE	FOND PROPRES	cOTATION	3/6/2026	3/24/2025	4/8/2025	4/13/2025	4/18/2025	4/21/2025	4/24/2025		1/5/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
79	manifestations service centraux	FOND PROPRES	COTATION	3/7/2026	3/1/2025	3/16/2025	3/21/2025	3/26/2025	3/29/2025	4/1/2025		2/2/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
80	CEREMONIE ET RECEPTIONS SERVICES CENTRAUX	FOND PROPRES	COTATION	3/8/2026	2/1/2025	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/4/2025		1/3/1900					
81	fetes publiques services centraux	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	2/16/2025	3/3/2025	3/8/2025	3/13/2025	3/16/2025	3/19/2025	3/22/2025		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
82	autres soutiens fetes publiques deconcentrés	FOND PROPRES	COTATION	2/1/2025	0/1/02/2026	0602/2026	0602/2026	0602/2026	0602/2026	0602/2026		1/3/1900	4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
83	frais d'entretien réparation mat informatique et logiciels cna	FOND PROPRES	COTATION	2/15/2025	1/15/1900	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/4/2025	1/2/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
84	frais de maintenance de logiciel ODOO et de la maintenance du reseau internet cna	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2025	1/15/1900	1/15/1900	1/20/1900	1/25/1900	1/28/1900	1/31/1900	1/2/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/7/2026
85	frais d'entretien et réparation matériels de transport cna	FOND PROPRES	COTATION								1/2/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
86	publication de 2 N° DU BULLETIN DE LA CNA	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	1/15/1900	1/15/1900	1/20/1900	1/25/1900	1/28/1900	1/31/1900	1/3/2026		4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/1/2026
87	ceremonie et reception sce centraux	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025	1/15/1900	1/15/1900	1/20/1900	1/25/1900	1/28/1900	1/31/1900		1/3/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
88	cermoines et receptions sce deconcentrés	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2025		1/15/1900	1/20/1900	1/25/1900	1/28/1900	1/31/1900		1/4/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
89	SEminaire renfor cpas elus CPA	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2025		2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/4/2025		1/3/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
90	AUTRES SEMINAIRES	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2026	3/1/2026	2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/4/2025	1/3/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
91	reunion pur la deuxieme assemblee A CN	FOND PROPRES	COTATION	1/4/2026		2/8/2025	2/13/2025	2/18/2025	2/21/2025	2/24/2025	1/3/2026	1/3/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026
92	reunion 1ere assemblee CN	FOND PROPRES	COTATION	2/15/2025		2/16/2025	2/21/2025	2/26/2025	3/1/2025	3/4/2025		03/01/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
93	reunion 1ere assemblee A CR	FOND PROPRES	COTATION	2/16/2026	2/17/2026	2/18/2026	2/23/2026	2/28/2026	3/3/2026	3/6/2026		1/3/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
94	Reunion deuxieme assemblee A CN	FOND PROPRES	COTATION	2/17/2026	2/18/2026	2/24/2025	3/1/2025	3/6/2025	3/9/2025	3/12/2025		1/2/2026	1/15/1900	3/5/2026	3/7/2026	4/5/2026	5/7/2026
95	reunion extra ordinaire ACN	FOND PROPRES	COTATION	2/18/2026	2/20/2026	3/24/2026	3/24/2026	3/24/2026	3/24/2025	3/24/2025		2/1/2026	3/24/2026	3/24/2026	3/24/2026	3/24/2026	3/24/2026
96	ELABORATION DU STATUT JURIDIQUE, REGLEMENT INTERIEURS DES STRUCTURES DE BASES DE LA CONAFOG	FOND PROPRES	COTATION	1/5/1900		2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025			2/1/2026	2/1/2026	2/1/2026	2/1/2026	2/1/2026	3/3/2026
97	FRAIS D'ASSURANCE DES ENGINs CNA	FOND PROPRES	COTATION	2/5/1900		2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025			2/4/2026	2/1/2026	3/3/2026	3/4/2026	05/02/2025	5/6/2026
98	FRAIS D'ASSURANCE DES ENGINs CNA	FOND PROPRES	COTATION	3/5/2026		2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025	2/1/2025			2/4/2026	2/7/2026	2/9/2026	15/02/2026	2/12/2026	13/04/2026
99	entretiens des matériels de transports	FOND PROPRES	COTATION	3/6/2026		2/4/2025	2/4/2025	2/4/2025	2/4/2025			24/01/2026	2/4/2026	3/5/2025	3/8/2026	4/4/2026	13/05/2026
100	autres entretiens des matériels de transports CNA/ CRA	FOND PROPRES	COTATION	3/7/2026		2/4/2025	2/4/2025	2/4/2025	2/4/2025			2/4/2025	24/01/2026	2/1/2026	2/8/2026	3/4/2026	3/9/2026
101	FRAIS HONORAIRES CNA	FOND PROPRES	COTATION	3/8/2026		1/24/2025	1/24/2025	1/24/2025	1/24/2025			01/02/2026	1/24/2026	2/24/2026	1/24/2026	6/24/2026	6/26/2026
104	electricité siege CRA-CPA BOKE	FOND PROPRES	COTATION	4/12/2026	3/15/2025	3/30/2025	4/4/2025	4/9/2025	4/12/2025	4/15/2025		6/12/2026	6/12/2026	6/26/2026	6/30/2026	5/3/2026	6/1/2026
102	ELECTRICITE CRA CCA	FOND PROPRES	COTATION	4/15/2026	4/30/2026	5/5/2026	5/10/2026	5/13/2026	5/18/2026	5/23/2026		4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/6/2026	6/1/2026
103	ELECTRICITE CRA-CPA FARANAH	FOND PROPRES	COTATION	4/17/2026	5/2/2026	5/7/2026	5/12/2026	5/15/2026	5/20/2026	5/25/2026		4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	6/3/2026	7/1/2026
104	ELECTRICITE CRA-CPA KANKAN	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/3/2026	4/8/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
105	ELECTRICITE CRA-CPA KINDIA	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/3/2026	4/8/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	4/3/2026
106	ELECTRICITE CRA-CPA LABE	FOND PROPRES	COTATION	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/3/2026	4/8/2026		4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026	6/3/2026
107	ELECTRICITE CRA-CPA MAMOU	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2026	3/19/2026	3/24/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/6/2026	4/11/2026		4/29/2026	5/5/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/2/2026	04/07/2026
108	ELECTRICITE CRA-CPA NZEREKORE	FOND PROPRES	COTATION	3/4/2026	3/19/2026	3/24/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/6/2026	4/11/2026		4/29/2026	5/6/2026	5/8/2026	7/1/2026	7/2/2026	6/3/2026
109	ELECTRICITE DU BATIMENT D4HABITATION	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/26/2026	5/1/2026		4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	4/3/2026	6/1/2026
110	autres installation technique et agencement sce deconcentrés	FOND PROPRES	COTATION	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/26/2026	5/1/2026		4/21/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/5/2026	6/1/2026

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Autorité contractante	
Exercice budgétaire	
Ordonnateur	
Journaux de publication de référence et site Internet	
Autorité approbatrice	

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ			PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ		
	Intitulé du Projet/Marché	Type de Financement	Méthodes de passation	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/ Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatri-culation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
					12 j	3 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j	7 j	12 j	7 j	10 j	3 j	3 ou 5 j		
1	acquisition de HUIT vehicules s services	FOND PROPRE	AOI	2/5/2026	13 j	2/16/2026	3/3/2026	3/8/2026	13 j	3/13/2026	3/18/2026	3/23/2026	3/26/2026	3/29/2026	4/1/2026	4/3/2026	5/3/2026	
2	acquisition de 86 Motot de services	FOND PROPRE	AOA	2/27/2026	3/4/2026	3/7/2026	3/22/2026	3/27/2026	4/1/2026	4/4/2026	4/9/2026	4/14/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/23/2026	4/25/2026	5/25/2026	
3	materiels et mob de bureau 33 bureaux pre-fetoraux et communaux	FOND PROPRE	AOA	3/2/2026	3/7/2026	3/10/2026	3/25/2026	3/30/2026	4/4/2026	4/7/2026	4/12/2026	4/17/2026	4/20/2026	4/23/2026	4/26/2026	4/28/2026	5/28/2026	
4	achat de mat techniques sces decon	FOND PROPRE	AOA	3/5/2026	3/10/2026	3/13/2026	3/28/2026	4/2/2026	4/7/2026	4/10/2026	4/15/2026	4/20/2026	4/23/2026	4/26/2026	4/29/2026	5/1/2026	5/31/2026	
5	Achat de matériels informatiques secretariat gle	FOND PROPRE	AOA	3/8/2026	3/13/2026	3/16/2026	3/31/2026	4/5/2026	4/10/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/23/2026	4/26/2026	4/29/2026	5/2/2026	5/4/2026	6/3/2026	
6	acquisition du materiels informatiques services deconcentrés	FOND PROPRE	AOA	3/14/2026	3/19/2026	3/22/2026	4/6/2026	4/11/2026	4/16/2026	4/19/2026	4/24/2026	4/29/2026	5/2/2026	5/5/2026	5/8/2026	5/10/2026	6/9/2026	
7	aquisition de mat techniquies services centraux	FOND PROPRE	AOA	3/16/2026	3/21/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/26/2026	5/1/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/12/2026	6/11/2026	
8	achat de materiels et mobiliers de bureau sces centraux	FOND PROPRE	AOA	3/18/2026	3/23/2026	3/26/2026	4/10/2026	4/15/2026	4/20/2026	4/23/2026	4/28/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/12/2026	5/14/2026	6/13/2026	
9	acquisition deploiement de la plate forme recense-ment acteurs	FOND PROPRE	AOA	3/18/2026	3/23/2026	3/26/2026	4/10/2026	4/15/2026	4/20/2026	4/23/2026	4/28/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/12/2026	5/14/2026	6/13/2026	
10	acquisition de terrain pour la constracton et aménagement des 7 sieges	FOND PROPRE	AOA	3/18/2026	3/23/2026	3/26/2026	4/10/2026	4/15/2026	4/20/2026	4/23/2026	4/28/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/12/2026	5/14/2026	6/13/2026	
10	FRAIS D'ASSURANCES MEDICALES ET ACCI-DENTS DE TRAVAIL CNA	FOND PROPRE	AOA	5/5/2026	5/10/2026	5/24/2026	6/8/2026	6/13/2026	6/18/2026	6/21/2026	6/26/2026	6/26/2026					7/11/2026	7/19/2026
11	FRAIS DE JUSTICE	FOND PROPRE	AOA	6/11/2026	11/15/2026	6/22/2026	7/7/2026	7/12/2026	7/17/2026	7/20/2026	7/25/2026	7/25/2026						4/26/2026
12	location de bat usage habitation	FOND PROPRE	AOA	6/18/2026	6/23/2026	6/28/2026	7/13/2026	7/18/2026	7/23/2026	7/26/2026	7/31/2026	7/31/2026						4/26/2026
13	Organisation du forum Agriconnex	FOND PROPRE	AOA	6/28/2026	7/3/2026	7/9/2026	7/24/2026	7/29/2026	8/3/2026	8/6/2026	8/11/2026	8/11/2026						4/26/2026
14	Agencement et instal-lation techniques des panneaux solaires	FOND PROPRE	AOA	7/10/2026	7/15/2026	7/23/2026	8/7/2026	8/12/2026	8/17/2026	8/20/2026	8/25/2026	8/25/2026						4/29/2026
15	location du batiment à usage d'habitation	FOND PROPRE	AOA	8/5/2026	8/10/2026	8/24/2026	9/8/2026	9/13/2026	9/18/2026	9/21/2026	9/26/2026	9/26/2026						4/19/2026
16	installation d' unité pro-duction BIOMASSE CNA	FOND PROPRE	AOA	8/5/2026	8/10/2026	8/27/2026	9/11/2026	9/16/2026	9/21/2026	9/24/2026	9/29/2026	9/29/2026						4/19/2026
17	ETUDES DE FAU-SABILITE POUR LA CONSTRUCT DE 2 MA-GASSINS DE STOKAGE PRODUITS AGRICOLES ET 4 CENTRES DE TRANSFORMATION AGRICOLE DE LA CNA	FOND PROPRE	AOA	8/5/2026	8/10/2026	8/27/2026	9/11/2026	9/16/2026	9/21/2026	9/24/2026	9/29/2026	9/29/2026						4/19/2026
18	aménagement et moder-nisation de 2 marchés de vte betailles	FOND PROPRE	AOA	8/5/2026	8/10/2026	8/24/2026	9/8/2026	9/13/2026	9/18/2026	9/21/2026	9/26/2026	9/26/2026						4/19/2026
19	installation et amena-gement de reseau local CNA	FOND PROPRE	AOA	8/5/2026	8/10/2026	8/27/2026	9/11/2026	9/16/2026	9/21/2026	9/24/2026	46 295	9/29/2026						4/19/2026

PLAN DE PASSATION DES MARCHES																								
LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE																								
Autorité contractante :																								
Exercice budgétaire: 2026																								
Ordonnateur: LE PRESIDENT																								
Journaux de publication de référence et site Internet AIGLE INFO/ NOTRE VOIE ET LE POPULAIRE																								
Autorité approbatrice: 2																								
MARCHES DES TRAVAUX																								
IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ			PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES										PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES		PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ									
Numéro	Intitulé du Projet/ Marché	Code Bud- get	Source de finance- ment	N° Appel d'Offres	Méthodes de passa- tion	Prévisions et Réalisa- tions		Elabora- tion du DAO	ANO sur le DAO	Publica- tion AAO	Date limite dépôt Offres/ ouverture des plis	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluea- tion	Publi- cation attribution/ Notification provi- soire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objec- tion sur le projet de contrat	Signature du marché	Approb. du Contrat	Enreg- istrem. / Immatr. du marché	Notifica- tion du marché approuvé				
						Prévisions	Réalisa- tions																	
1	entretien du bâti- ment ad- ministratif	6	FOND PROPRE	1	cotation	Prévisions	5/2/2026	12j	5/9/2026	3 j	5/12/2026	6/11/2026	15j	6/28/2026	7/1/2026	7 j	7/6/2026	12 j	7/13/2026	7/22/2026	10j	7/27/2026	7/31/2026	8/3/2026
2	renovation du bureau du presi- dent SAL- LE D'AT- TENTE 4 PAVIL- LONS ET LES ESCALLI- ERS de la CNA	6	FOND PROPRE	2	cotation	Prévisions	5/10/2026	2/8/2026	2/13/2026	3/13/2026	4/3/2026	4/19/2026	5/10/2026	5/17/2026	6/2/2026	6/13/2026	6/27/2026	6/30/2026	7/5/2026	Réalisa- tions				

Cameroun

Arrivé à Yaoundé, le pape Léon XIV appelle à « briser les chaînes de la corruption »



Le pape Léon XIV est arrivé au Cameroun dans l'après-midi du mercredi 15 avril pour une visite de quatre jours qui le conduira ensuite à Bamenda, dans le nord-ouest anglophone, et à Douala, la capitale économique. À Yaoundé, des milliers de fidèles et de curieux, amassés à l'aéroport et le long de son parcours jusqu'à la présidence de la République, l'ont accueilli chaleureusement.

L'avion qui transportait le pape, un Airbus A330 de couleur bleue, s'est posé avec vingt minutes d'avance sur le tarmac du pavillon présidentiel de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen, explique notre correspondant dans la capitale du Cameroun, **Richard Onanena**. Après les civilités d'usage, Léon XIV a rapidement pris le véhicule avancé par la présidence, sous les chants et les cris de milliers de fidèles, qui ont trouvé ce moment trop court. « *Je ne l'ai pas bien vu* », regrette une Camerounaise venue pour l'arrivée du souverain pontife. Une autre confie l'avoir vu « *juste un peu* », mais cela suffit à son bonheur. « *C'est une grâce* », assure-t-elle.

Sur son parcours, des milliers de personnes se sont massées le long des 25 kilomètres séparant l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen de la présidence de la République, où il a été reçu par le chef de l'État, **Paul Biya**. Samuel, un fidèle catholique, a pu apercevoir le pape dans sa limousine : « *Je l'ai vu ! Je ressens le frisson en moi. Je me dis que la paix est arrivée. C'est tout ce que l'on attendait, qu'il nous apporte ce vent de paix, d'amour et de solidarité.* »

Paul Biya loue le « message de paix, de justice, de tolérance, de pardon et d'amour » que porte Léon XIV

Au palais présidentiel d'Etoudi, Léon XIV a pu s'entretenir en tête-à-tête avec le président Biya. Les deux hommes d'État

ont ensuite échangé leur vision du monde dans deux discours distincts, devant un parterre de près de 2 000 invités composé de diplomates et de personnalités locales.

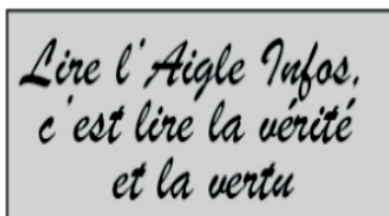
Le pape s'est exprimé sur le respect des droits de l'homme, la justice sociale, l'écoute et la protection des plus vulnérables. Il a appelé à faire de « *la sécurité une priorité* », à ce que cette sécurité soit « *toujours exercée dans le respect des droits de l'homme* », et a fait vœu d'une « *paix authentique* ».

La sécurité est une priorité, mais elle doit toujours être exercée dans le respect des droits de l'homme, en unissant rigueur et grandeur d'âme, avec une attention particulière pour les plus vulnérables. Léon XIV a aussi insisté, dans son message politique au Cameroun, sur la nécessité de lutter contre la corruption et les abus de pouvoir. Il a appelé les autorités à un « *examen de conscience* » et à « *briser les chaînes de la corruption* ».

Paul Biya, lui, a salué le pape : « *Le monde a besoin du message de paix, de justice, de tolérance, de pardon et d'amour, dont vous êtes porteur. (...) Votre voyage apostolique au Cameroun intervient dans un contexte international particulièrement difficile.* »

Jeudi, le pape se rend à Bamenda, dans la région anglophone du nord-ouest, où une conférence sur la paix est prévue.

RFI



Numéro	IDENTIFICATION DU MARCHÉ		PRE-ALÉ		PHASE 1 : PROCÉDURE DE PRÉSELECTION		PHASE 2 : PROCÉDURE DE SÉLECTION		PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ		PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ												
	Intitulé	Méthodes de passation	Elaboration des TDR	Préparation TDR et DP	Non Objection sur TDR	Publication Avis à Manifestation d'Intérêt (MI)	Ouverture / Evaluation des MI	Non Objection sur DP	Envoi DP aux candidats de la liste restreinte	Date limite de dépôt des propositions (tech et finan)	TYPES DE FINANCEMENTS	Non Objection sur rapport Prop. Techn.	Non Objection sur rapport combinée P/TF	Publication attribution / Notification provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	Non Objection sur le contrat négocié	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement / Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début Prestations	Date de fin des prestations	
1	SPOT MEDIA SCE CENTRAUX	AMI	21/1/2026	3/6/2026	3/10/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	FONDS PROPRES	5/1/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/12/2026	6/11/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/3/2026	4/3/2026
2	SPOT MEDIA SCE DECONCENTRES	AMI	21/1/2026	3/6/2026	3/10/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	FONDS PROPRES	5/1/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/12/2026	6/11/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/3/2026	4/3/2026
3	Seminaire de renforcement des capacités des élus CPA	AMI	21/1/2026	3/6/2026	3/10/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	FONDS PROPRES	5/1/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/12/2026	6/11/2026	4/19/2026	4/23/2026	4/26/2026	5/3/2026	5/3/2026	4/3/2026
4	Seminaire de Formation de 500 jeunes agriculteurs	consul-tation Restreinte	21/1/2026	2/11/2026	2/16/2026	3/1/2026	3/16/2026	3/21/2026	3/28/2026	3/29/2026	FONDS PROPRES	4/8/2026	4/11/2026	4/14/2026	4/17/2026	4/19/2026	5/19/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
5	frais de dentretien et réparation matériels et mobiliers CNA	consul-tation Restreinte	21/4/2026	2/15/2026	2/20/2026	3/6/2026	3/20/2026	3/25/2026	3/30/2026	4/2/2026	FONDS PROPRES	4/12/2026	4/15/2026	4/18/2026	4/21/2026	4/23/2026	5/23/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
6	BRANDING CPA	AMI	21/5/2026	1/6/1900	1/11/1900	3/25/2026	4/9/2026	4/14/2026	4/19/2026	4/20/2026	FONDS PROPRES	4/30/2026	5/3/2026	5/6/2026	5/9/2026	5/11/2026	6/10/2026	4/26/2026	4/30/2026	5/3/2026	5/3/2026	6/1/2026	6/1/2026
7	frais de dentretien et réparation matériels de transport CNA ET DECONCENTRES	consul-tation Restreinte	1/5/2026	2/20/2026	2/25/2026	2/28/2026	3/15/2026	3/20/2026	3/25/2026	3/28/2026	FONDS PROPRES	4/7/2026	4/10/2026	4/13/2026	4/16/2026	4/18/2026	5/18/2026	5/29/2026	6/5/2026	6/8/2026	7/1/2026	7/1/2026	7/1/2026
8	organisation du foires regionales	AMI	2/6/2026	2/25/2026	3/2/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	FONDS PROPRES	5/1/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/12/2026	6/11/2026	6/19/2026	6/23/2026	6/26/2026	7/3/2026	7/3/2026	7/3/2026
9	vulgarisation des documents de basse cna cfa	AMI	1/11/2026	2/25/2026	3/2/2026	3/24/2026	4/8/2026	4/13/2026	4/18/2026	4/21/2026	FONDS PROPRES	5/1/2026	5/4/2026	5/7/2026	5/10/2026	5/12/2026	6/11/2026	7/19/2026	7/23/2026	7/26/2026	8/30/2026	8/30/2026	4/3/2026

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES	la CNA
Autorité contractante :	la CNA
Exercice budgétaire :	2026
Ordonnateur :	LE PRESIDENT
Journaux de publication de référence et site Internet :	AGILE INFO/ NOTRE VOIE ET LE POPULAIRE
Autorité approbatrice :	LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE

Elections

Le regard de Bogola Haba sur le double scrutin du 31 mai

Dans une interview accordée à *Africaguinee.com*, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports Keamou Bogola Haba parle des candidatures indépendantes, des ambitions de la Génération pour la Modernité et le Développement (GMD) et des mutations attendues du paysage politique guinéen.



A propos de la situation qui prévaut au sein de la mouvance présidentielle après le dépôt des dossiers de candidature, Keamou Bogola Haba dira ceci : « Comme vous le savez, depuis le 5 septembre 2021, le CNRD a pris le pouvoir des mains des civils. Depuis cette date, une grande mouvance s'est formée pour soutenir

ses idéaux. C'est dans ce cadre la Génération pour la Modernité et le Développement, a porté le candidat Mamadi Doumbouya à la présidence de la République sous l'étiquette de candidat indépendant. Il était donc prévu qu'après ces élections, nous fassions évoluer cette grande mouvance en un parti politique, conformément à la nouvelle Constitution et à la nouvelle loi organique sur les partis politiques et organisations assimilées. Ce processus a été confié au Premier ministre Amadou Oury Bah, qui s'est fait accompagner de deux ministres, en l'occurrence Jean-Paul Cédy, ancien ministre de l'Éducation, et Charlotte Daffé. Un appel a été lancé à l'ensemble des mouvements, des associations et des partis alliés à se joindre à cette dynamique. C'est ce que nous

avons fait en tant que soutiens de premier ordre du CNRD. Nous nous sommes engagés dans ce processus qui, malheureusement, n'a pas abouti, en raison de difficultés liées à la gestion des parties prenantes et à la conduite du changement. Toutes les parties prenantes n'étaient pas au même niveau. Il a donc fallu stopper le processus le jour de l'assemblée constitutive de la GMD. Ceci étant, au regard du calendrier très serré des élections, initialement prévues le 24 mai 2026, il a fallu trouver une alternative afin de ne pas priver l'ensemble de nos partisans et de nos partis alliés de ces élections, qui sont cruciales pour la gouvernance du pays durant ce premier mandat sous le leadership de notre président élu. Il a donc été décidé d'opter pour des candidatures indépendantes, comme cela a été le cas pour le président lui-même. Cela signifie qu'en réponse à votre question, la Génération pour la Modernité et le Développement, que nous constituons en tant que grand mouvement élargi, diversifié et mosaïque, ira sous le label GMD

pour soutenir des candidats indépendants dans les 33 préfectures du pays, dans les 378 communes urbaines et rurales, dans les 13 communes de Kankan et de Conakry, ainsi qu'au niveau de la diaspora où quatre députés sont à élire. Ainsi, sur l'ensemble du territoire, nous allons soutenir des candidats indépendants sous le label GMD, comme nous l'avons fait pour le président de la République le 28 décembre. Maintenant, vous allez me poser la question, justement parce que nous aurons non seulement les communales, mais aussi les législatives. Sur cette question, les 98 députés à élire au scrutin nominal et plurinominal seront élus sur des listes indépendantes. Or, la loi exige que les 48 autres sièges à pourvoir reviennent à des partis politiques agréés présentant des candidats, la GMD n'étant pas un parti politique. Ainsi, sous la clairvoyance de notre président élu et avec la confiance que nous entretenons avec l'ensemble de nos alliés, nous allons solliciter leur accompagnement afin de soutenir un certain nombre de partis qui bénéficieront de l'adhésion de la mouvance. Nous les appuierons, tout comme nous soutiendrons les candidats indépendants. C'est donc de cette manière que nous pensons, avec la confiance qui caractérise la mouvance depuis le 5 septembre, le fait que nous nous connaissons et que nous partageons largement la

vision du CNRD, être capables de présenter des candidats à la hauteur de nos enjeux. Cela permettra également de favoriser une grande ouverture démocratique ainsi qu'une participation citoyenne élargie. » Il a dévoilé leurs ambitions pour ce double scrutin en ces termes : « Notre ambition n'a pas changé. Nous nous sommes battus avec acharnement pour élire le président qui dirige aujourd'hui l'exécutif. Notre ambition est d'obtenir une majorité d'indépendants ancrés dans la société, dotés d'un leadership clair et d'un esprit de rassemblement, afin de décrocher la majorité dans les communes, mais aussi à l'Assemblée nationale, ce qui pourrait naturellement induire une majorité dans les conseils régionaux et au Sénat. C'est cela notre ambition : contribuer à la stabilité de la Guinée. Cependant, nous n'oublions pas que, dans cette configuration, 89 partis politiques sont en règle avec l'ancienne charte des partis politiques, et sont donc éligibles pour présenter des candidats. Nous avons également de nombreux indépendants, des centaines même, qui seront en lice face à nos candidats. Nous nous attendons donc à une véritable opposition, aussi bien lors des élections locales qu'au Parlement, ainsi que dans les conseils communaux et régionaux. »

Synthèse de Kaba Kankoula

Bénin

Romuald Wadagni promet un mandat présidentiel placé sous le signe de « l'unité nationale »



Au Bénin, c'est via Facebook, le mardi 14 avril au soir, que Romuald Wadagni s'est exprimé pour la première fois depuis sa victoire à l'élection présidentielle de la veille. Dauphin désigné du président sortant Patrice Talon, il est crédité de 94% des suffrages exprimés – une avance que la CENA juge irréversible et a transmise à la Cour constitutionnelle pour les résultats définitifs. Dans ce premier message, le président élu a remercié ses compatriotes, rendu hommage au fair-play de son adversaire Paul Hounkpè, qui totalise un peu moins de 6% des voix, et placé son futur mandat sous le signe du rassemblement.

C'est avec « sobriété » que le président élu a choisi de s'adresser aux **Bénois**, un terme qu'il revendique lui-même. Dans son message, Romuald Wadagni insiste sur la dimension collective de sa victoire, rapporte notre correspondant à Cotonou, **Jean-Luc Aplogan**. « C'est avec humilité que

j'accueille ce résultat, fruit de l'engagement de Béninoises et Béninois de toutes nos contrées », déclare l'actuel ministre de l'Économie et des Finances. L'ampleur du score est, selon lui, « la manifestation d'un consensus national », dont il dit vouloir tenir compte dans l'exercice de ses futures fonctions.

Le président élu a également salué son adversaire. Dès lundi, **Paul Hounkpè avait reconnu sa défaite et adressé ses félicitations**. Un geste que Romuald Wadagni « *salue pour son sens républicain* ».

Romuald Wadagni évoque l'unité nationale. « *Notre plus grande force, dans un monde actuellement instable, réside dans notre unité nationale* », ajoute-t-il.

Poursuivre les bases de son prédécesseur

Sur la place de l'Amazone de Cotonou, devenue un point de rassemblement, les attentes sont nombreuses. Beaucoup espèrent que le nouveau chef de l'État poursuive la dynamique engagée sous Patrice Talon.

« *Qu'il puisse finaliser les travaux en cours, qu'il tienne ses promesses de campagne* », explique un habitant au micro de notre envoyée spéciale à Cotonou, **Magali Lagrange**.

« *Trouver des emplois aux jeunes... il y en a, mais il faut encore en créer davantage. Moi-même, je suis sans emploi* », confie un autre. Autre préoccupation : le coût de la vie. « Je souhaite surtout des améliorations pour la santé, parce que tout le monde n'a pas les moyens d'aller à l'hôpital. À cause de l'argent, des gens meurent », déplore un citoyen. « Il faut que chaque Béninois puisse manger à sa faim, trois fois par jour », ajoute un autre. Pour d'autres, c'est la sécurité qui compte, alors que le nord du Bénin est confronté à **la menace terroriste**. « Je suis né dans la commune de Kalalé, donc la question de l'insécurité, vraiment, ça nous gêne là-bas. Donc s'il faut renforcer encore les efforts et recruter beaucoup de forces de sécurité, c'est ce que j'aimerais demander encore », indique Salifou, qui a fait le voyage depuis Parakou. D'autres appellent à une réconciliation nationale. « Il faudrait qu'il fasse asseoir toutes les filles et tous les fils du Bénin, pour que nous tous, on reste ensemble. S'il arrive à faire tout ça, on va rester derrière lui, pas de problème », estime un autre habitant. Dans un communiqué publié mardi, le parti d'opposition Les Démocrates a félicité le président élu, tout en formulant plusieurs attentes. Il demande notamment « *la libération des détenus politiques* », « *le retour des exilés* » et le rétablissement d'un jeu démocratique plus inclusif.

RFI

Centrafrique

Le regard critique de l'opposant Martin Ziguéle sur la situation politique du pays



En Centrafrique, plus de deux semaines après l'investiture du président de la République, Faustin Archange Touadéra, marquant l'entrée du pays dans la VIIe République, l'ancien Premier ministre Martin Ziguéle sort du silence. Dans un contexte où le climat politique reste marqué par des tensions persistantes entre le pouvoir et l'opposition, le président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) alerte sur la dégradation des conditions de vie des Centrafricains après dix ans de gouvernance du régime en place. Soucieux d'améliorer la situation, il réitère qu'un dialogue inclusif est indispensable entre les acteurs politiques et les forces vives de la nation pour une meilleure gestion du pays. Pour Martin Ziguéle, les conditions de vie des Centrafricains ne se sont pas améliorées après plus de dix ans de gouvernance du pouvoir en place : « La Banque mondiale a établi en 2016 que

52% des Centrafricains vivaient sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 000 francs CFA par jour. En 2026, ce chiffre est passé à 67%. Le pays est dans une situation difficile : pénurie d'eau, d'électricité, problèmes de transport, retour des barrières illégales sur les routes. Nous ne sommes pas dans une dynamique d'amélioration des conditions de vie des populations. » « *Le dialogue n'est pas une option* » L'opposant insiste sur la nécessité urgente d'instaurer un dialogue sincère entre le pouvoir et les forces de l'opposition : « En démocratie, le dialogue n'est pas une option, c'est une nécessité. La majorité de la population de notre pays vit en milieu rural. Il n'y a plus de routes, les filières agricoles se sont effondrées. Ce pays, qui était un grand producteur de coton, ne l'est plus. De près de 100 000 tonnes, nous sommes tombés à 2 000 tonnes par an. Ce pays, qui produisait plus de 50 000 tonnes de café dans les années 1975, n'a aujourd'hui même plus de statistiques fiables. Il faut un dialogue politique pour nous permettre de prendre un nouveau départ. » Lors de son investiture, le 30 mars 2026, le président Faustin Touadéra a dressé un bilan positif de ses deux mandats. Toutefois, il reconnaît, qu'en Centrafrique, de nombreux défis restent à relever.

RFI